

Reflet

SAINT-PALAIS-SUR-MER

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2022



ZOOM SUR...
LE RETOUR DE
nos grands
événements !



**SAINT
PALAIS**
SUR-MER

Feu d'artifice

DIMANCHE 24 JUILLET 2022

● 22h45

📍 Plage du Bureau

21h30 : concert de « Solar Project »,
place de l'Océan

© Anthony Rosier

sommaire

2

Temps fort



4

Rétrospective



8

L'actu



19

Conseil municipal



21

ZOOM SUR...
Le retour de nos
grands événements !



28

Agenda



35

Le coup de cœur
de la médiathèque



36

Un peu d'histoire



39

Les associations



44

État civil
Expression libre



45

Infos pratiques



46

Sur Instagram



Édito

**Chères Saint-Palaisiennes,
chers Saint-Palaisiens,
chers vacanciers,**

Je commence la rédaction de cet éditorial avec **plus d'enthousiasme** et surtout **plus de sérénité** que les précédents. Le retour à la normale, après cette longue pandémie, semble acté. Nous sommes en train de reprendre nos habitudes, même s'il existe encore des cas de Covid-19; nous devons donc, pour cela, **rester prudents et vigilants**.

Cela ne fait aucun doute qu'après les deux années que nous venons de passer, nous avons envie **de nous divertir**. Nous sommes ravis de vous faire partager la **reprise de nos activités, animations et spectacles** divers et variés.

Comme annoncé dans mon édit du précédent *Reffet*, nous avons eu le plaisir de vous convier au **Grand Repas du Lac**, déjeuner convivial au parc Raymond Vignes, **samedi 4 juin**, auquel la population était chaleureusement invitée. Notre seule ambition était de retrouver le caractère précieux de nos relations humaines, quelques heures de **partage et de « bien vivre ensemble »**. Pari réussi puisque près de 400 Saint-Palaisiens ont répondu présent dans une excellente ambiance festive et musicale. Je retiens vos nombreux remerciements: **« Monsieur le Maire, merci et à reconduire ! »**

Nos associations culturelles et sportives, ainsi que notre service événementiel, vont prendre le relais et (re)trouver leur rythme de croisière. Nos associations sont **essentiels** car elles participent **au dynamisme** de notre commune. Elles font de notre station, hiver comme été, le lieu où le **« vivre-ensemble »** prend tout son sens.

La saison estivale est donc là: c'est le début des festivités pour les uns, et d'un repos bien mérité pour les autres, avec son cortège de grandes joies mais aussi, parfois, de nuisances.

Une station touristique se doit d'offrir un **programme d'animations le plus dense, riche et varié possible** pour satisfaire les exigences de nos visiteurs. Animations qui peuvent, parfois, être perçues comme des nuisances sonores par ceux qui aspirent au calme.

À chacune et à chacun, je recommande la plus grande compréhension pour que nous puissions partager ensemble une période de vacances à la fois **festive et reposante**, dans un esprit de **tolérance et de respect mutuel**. Je fais appel **au civisme** de tous car **tout ne peut pas venir de la mairie**.

Depuis quelques semaines, les agents des Services techniques, des Espaces verts et du nouveau service Propreté sont mobilisés, afin de tout mettre en œuvre pour que Saint-Palais-sur-Mer, classée **« Station de Tourisme »**, conserve sa **3^e fleur au label « Villes et villages fleuris »**. Un dossier de grande qualité a été élaboré par nos services pour retenir toute l'attention du jury lors de sa visite en juin.

Enfin, je vous souhaite un bel été en vous invitant à venir émerveiller vos yeux et vos oreilles lors de la **grande déambulation de Saint-Palais Parade : « Trois éléphants passent... »** le **21 juillet**, événement à nouveau labellisé **« Sites en Scène »** par le Département de la Charente-Maritime.

À toutes et tous, **passer un été plein de douceur et de gaieté** sous le soleil de notre belle Côte de Beauté !

**Bien fidèlement,
Votre maire,
Claude BAUDIN**



Retrouvez *Reffet* en ligne sur **stpalaissurmer.fr**



**LE TRI
+ FACILE**



**BAC
à TRI**



PEFC 10-31-1685



Hôtel de ville – 1 avenue de Courlay – 17420 Saint-Palais-sur-Mer / T 05 46 23 56 56 – mairie@stpalaissurmer.fr / Site : www.stpalaissurmer.fr / Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h – Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30 /

Responsable de la publication : Claude BAUDIN / **Responsable de la rédaction :** Fabienne LABARRIÈRE /

Participants : Jeanne FETTU, Thierry BLONDEL, Guillaume CHEREL / **Responsable de la communication :**

Baptiste TONIN / **Chargée de communication :** Kristell GOYEAU / **Design graphique et réalisation du magazine :**

agencescoopcommunication 13049 MEP / **Impression :** Atlantique Offset – La Tremblade / **Couverture :** Adobe Stock.

JEUDI 7 AVRIL

RÉUNION PUBLIQUE « BILAN 2021 »

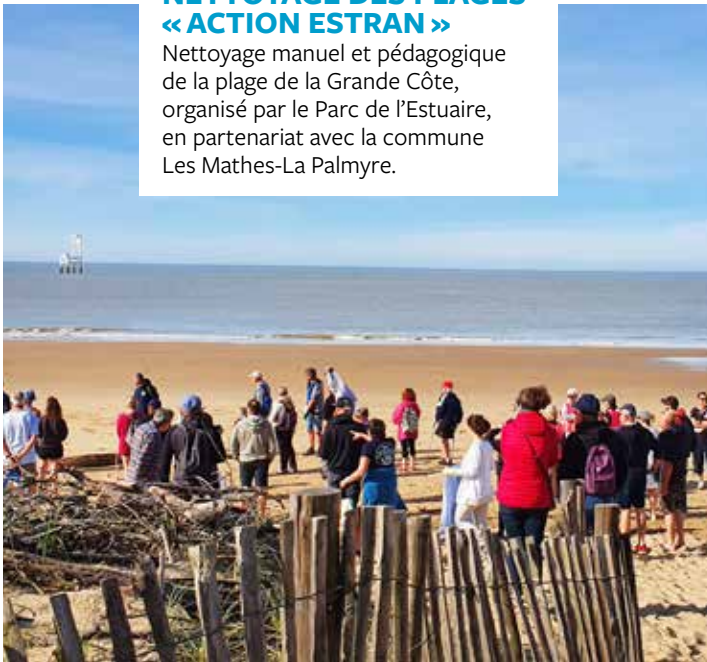
Réunion de bilan sur l'année 2021 et discussion sur les perspectives à venir. Salle des fêtes.



DIMANCHE 17 AVRIL

NETTOYAGE DES PLAGES « ACTION ESTRAN »

Nettoyage manuel et pédagogique de la plage de la Grande Côte, organisé par le Parc de l'Estuaire, en partenariat avec la commune Les Mathes-La Palmyre.



DEPUIS LE 1^{ER} MAI

EXPOSITION PHOTO DU PLATIN

La ville de Saint-Palais-sur-Mer vue par le photographe Charles Gravier, à découvrir en se baladant sur la promenade du Platin. Exposition en plein air.



DU 2 AU 6 MAI

LES PALABREURS

Rencontres littéraires, concert, cinéma, lectures/spectacle. Salle Michel Legrand



DIMANCHE 8 MAI

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

L'armistice du 8 mai 1945 commémoré au monument aux morts de Courlay, en collaboration avec la ville de Saint-Augustin.



VENDREDI 13 MAI

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX SAINT-PALAIISIENS

Une centaine de nouveaux arrivants depuis 2020 présents pour une présentation de la ville et de ses services. Salle des fêtes.

MERCREDI 18 MAI

CONCERTATION PUBLIQUE : « L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE, DEMAIN ? »

Lancement de la concertation sur l'avenir de l'avenue de la République. Salle des fêtes.



LES 20 ET 21 MAI FORUM DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MER

7^e édition. De nombreuses animations, ateliers, marché bio, village exposants, concert et opérations de sensibilisation pour la préservation de notre environnement. Parc Raymond Vignes.



MERCREDI 25 MAI

Visite de la Présidente du Département

Sylvie Marsilly, présidente du Département de la Charente-Maritime, accueillie en musique par les membres du conservatoire pour une visite de la salle Michel Legrand, en présence des agents et élus de la ville chargés de la culture.



MERCREDI 25 MAI

Fête des voisins

Les habitants de l'avenue de la Source et de l'avenue de Bernezac se sont rassemblés lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

SAMEDI 28 MAI

Festival « The craft »

Concerts et marché de créateurs pour la 1^{re} édition de ce festival, au parc Raymond Vignes.



© Association The Craft



© Xavier Renaudin

LES 24 ET 25 JUIN Festival Musiques et Gastronomie du Monde

Une ambiance survoltée avec "The celtic social club et Les trimardeurs & la locomobile". Esplanade du Concié.



DU 8 AU 12 JUIN

Festival « Histoires de Chœurs »

Cinq concerts de chœurs, amateurs et professionnels, ont été proposés pour la 8^e édition de ce festival organisé par le conservatoire du centre culturel Boris Vian, sous la Direction d'Emmanuelle Piaud. Église.



© Xavier Renaudin



SAMEDI 4 JUIN

Le Grand Repas du Lac

La municipalité a organisé une journée conviviale et champêtre au parc Raymond Vignes après deux années sans rassemblement populaire. Quatre cents Saint-Palaisiens ont répondu présent.



L'ACTU

Travaux



Centre-ville

Matérialisation d'une piste cyclable aux abords du rond-point entre l'avenue de Pontailiac et la place de l'Océan.



Allée de la Jonque

Pose de lisses bois le long de la piste cyclable, qui seront végétalisées à l'automne.

Centre-ville

Renforcement de la signalétique au sol « zone de rencontre » avenue de la République indiquant cette zone partagée entre piétons, vélos et véhicules motorisés.



École Lucien Robin

Installation de voiles et de panneaux d'insonorisation au restaurant scolaire pour le confort des écoliers.



Avenue de Courlay

Panneau « STOP » installé à la place du « cédez-le-passage » devant l'hôtel de ville, pour plus de sécurité.



Plage de la Grande Côte

Installation d'une structure pour déposer des containers mobiles dans lesquels seront rangés les chars à voile. Réalisée par les agents des services techniques.

Réalisés ou en cours

- **Rue des Thuyas**
Mise en sens unique de la rue.
- **Place du Château d'eau**
Aménagement de 13 places de stationnement, d'un point d'eau et d'une aire de vidange pour les camping-cars.
- **Allée de la Jonque et chemin des Sables**
Purge de racines.
- **Chemin des Ajoncs**
Gestion des eaux pluviales.
- **Avenue de la République**
Campagne de peinture routière (ligne blanche et zone bleue).
- **Rue de la Concorde**
Modification du sens de circulation.

Travaux prévus après la saison estivale

- **Parc Raymond Vignes**
Aménagement d'une piste cyclable sur la rive ouest du lac.
- **Rue des Ifs**
Réfection du revêtement de la chaussée en septembre.
- **Purge de racines** sur les pistes cyclables et la voirie.
- **Jalonnement des itinéraires cyclables** (en lien avec la CARA).
- **Schéma directeur immobilier et énergétique** pour rationaliser les investissements sur les bâtiments communaux (environ 13 800 m²).
- **Aménagement d'un pôle santé** à partir de septembre/octobre. Rénovation de l'ancien poste de police municipale et création d'un nouveau bâtiment. Ouverture début 2024.

Attention aux plantes invasives

La jussie

Cette **plante aquatique d'Amérique du Sud** a été introduite en France au 19^e siècle pour décorer les bassins et les aquariums. Implantée dans les cours d'eau français, elle s'est multipliée jusqu'à devenir un envahisseur des milieux naturels humides et aquatiques. Présente sur la commune dans le marais de Bernezac, cette plante prolifère très rapidement grâce à sa reproduction par bouturage. La commune a fait appel à l'UNIMA pour entreprendre l'arrachage de cette dernière début juin **pour un coût de 9 811 €.** **9,5 tonnes de jussie humide ont ainsi été arrachées.** Une deuxième session est prévue en septembre. Pour le bien des zones humides, la commune sera très attentive aux évolutions du milieu au cours des années à venir.



L'ailante

C'est **une espèce d'arbre originaire de l'Asie du Sud-Est** introduite en France au 18^e siècle et plantée en milieu urbain. Aujourd'hui considérée comme une espèce envahissante, elle est très présente sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer. Son éradication est cependant complexe car son mode de multiplication est performant. Cette plante se renouvelle par les graines, les drageons ainsi que par les tronçons de racines. Il est fortement déconseillé par les paysagistes de planter cette espèce invasive.

Départ à la retraite pour Laurent Beurton

Après trente-sept ans d'activité, Laurent Beurton, responsable du Centre technique, vient de prendre sa retraite, bien méritée.

Laurent a débuté sa carrière à la mairie de Saint-Palais-sur-Mer en 1985, au sein du service des Espaces verts, avant d'en prendre la responsabilité. Puis en 2016, il a été promu responsable du Centre technique municipal.

Toujours disponible et investi, il a su répondre aux exigences de son poste, tout en étant très apprécié par ses collègues. Nous lui souhaitons de profiter désormais de sa retraite.

Il sera remplacé par madame Patricia Bay à partir du 4 juillet, en provenance de la ville de Cambrai.



LITTORAL

Sentier des Douaniers : fermeture partielle et déviation (rappel)

Cet été, deux portions du sentier littoral sont toujours interdites à la circulation :

- Entre le parking du Belvédère (Platin) et le square Geneviève Nappée (escalier du Pont du Diable) ;
- Entre le square Geneviève Nappée et le secteur des Pierrières (passerelle Émile Gaboriau).

Cette décision s'appuie sur les résultats d'une étude du Cerema mettant en évidence des risques d'effondrement. Le sentier subit de plein fouet les effets de l'érosion littorale.

La municipalité a donc suivi les recommandations de l'étude en interdisant par arrêté municipal, en décembre puis en mars dernier, l'accès aux visiteurs sur les deux tronçons identifiés. Cette zone interdite ne représente toutefois



qu'une portion de 300 mètres environ sur les 3 kilomètres de sentier littoral que compte la commune.

Les deux sections fermées au public et les déviations piétonnes proposées.

CIRCULATION

Zone de rencontre avenue de la République (rappel)



L'avenue de la République est ce que l'on appelle «une zone de rencontre». Dans cette zone affectée à la circulation de tous les usagers, **les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.**

Comme tous les autres véhicules, les cyclistes sont tenus de céder la priorité aux piétons.

En agglomération, ces zones cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale.

Passage de la Vélodyssée

Saint-Palais-sur-Mer est une destination vélo. La commune est une étape de l'eurovéloroute n°1 : **la Vélodyssée**. Celle-ci traverse la Bretagne et longe l'Atlantique jusqu'à la côte basque par un parcours tonique et sauvage. Un périple de plus de 1 200 km de vélotourisme, avec l'océan en toile de fond, qui traverse notre commune d'est en ouest en passant notamment par le centre-ville de Saint-Palais-sur-Mer.



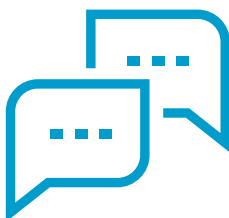


CONCERTATION PUBLIQUE

L'avenue de la République, demain ?

La commune a engagé une **démarche de concertation citoyenne** autour du réaménagement de l'avenue de la République visant à associer à la réflexion les différents usagers de cette artère majeure de notre commune : habitants, résidents secondaires, commerçants et touristes.

La première étape, sous la forme d'une réunion publique, s'est tenue le 18 mai 2022, destinée à ouvrir le cycle de concertation et à **réfléchir sur la méthode** à adopter. Une centaine de personnes étaient présentes et un nombre significatif d'entre elles ont souhaité contribuer aux prochaines étapes de la démarche.



Étape 2

Réalisation d'un diagnostic partagé DE JUILLET À SEPTEMBRE 2022

- **Organisation d'ateliers de travail** le 4 juillet à 14h30 et le 11 août à 11h à la salle des fêtes. Toute personne intéressée est invitée à participer à l'un de ces ateliers en s'inscrivant en mairie avant les dates proposées.
- **Réalisation d'une enquête**, dont les réponses pourront être déposées durant l'été dans une urne à la mairie, au bureau d'information touristique et au marché.
- **Présentation d'une synthèse du diagnostic** courant septembre.



Étape 3

Participation des usagers de notre centre-ville à la co-construction de scénarios D'OCTOBRE À DECEMBRE 2022

- L'objectif est de parvenir à un consensus sur un projet en vue de le soumettre, pour validation, au conseil municipal de décembre 2022.



PLAGES

Une nouvelle signalisation de baignade à la plage

Afin d'uniformiser la signalisation sur l'ensemble des plages françaises aux normes internationales, les fameux drapeaux triangulaires bleus laissent leur place à des drapeaux rectangulaires rouge et jaune.

La signalisation des zones et conditions de baignade change sur le littoral

Nouveauté : à partir du **1^{er} mars 2022**, les zones de baignade sont délimitées par deux **drapeaux bicolores rouge et jaune**. Une harmonisation de la signalétique et du renforcement de la sécurité des lieux de baignade **pour la prévention des risques de noyade**.

Autre changement : les drapeaux triangulaires vont disparaître et laisser la place aux **drapeaux rectangulaires**. Mais la couleur pour indiquer le niveau de risque ne change pas.



Le vert indique une baignade surveillée sans danger apparent.



Le rouge pour une baignade interdite.



Le drapeau bicolore à bandes rouge et jaune pour délimiter les zones de baignade surveillées durant les horaires d'ouverture du poste de secours.



Le jaune ou orange pour une baignade surveillée avec danger limité ou marqué.



Le violet signifie notamment une pollution de l'eau ou la présence d'espèces aquatiques dangereuses.



Le drapeau à damier noir et blanc pour indiquer une « zone de pratiques aquatiques et nautiques, où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs »

Outre l'uniformisation sur l'ensemble des plages françaises, le but de cette nouvelle signalisation est de se mettre aux **normes internationales**. Une note du ministère des Sports indique que « les différences avec notre réglementation pourraient expliquer une incompréhension des touristes étrangers ».

Nouvelle signalétique des postes de secours



Le poste de secours de la plage du Bureau avec ses nouvelles lignes de couleur obligatoires

Les postes de secours sont également concernés par cette nouvelle réglementation. À Saint-Palais-sur-Mer, **18 nageurs sauveteurs** sont répartis dans **trois postes de secours** et surveillent ainsi les plages du Bureau, de la Grande Côte et des Combots (sans compter Nauzan, confiée à Vaux-sur-Mer). L'habillage de ces postes, conformément au Plan plage territorial, comprend désormais une ligne rouge et une ligne jaune de 40 cm minimum.

Enfin, de nouveaux panneaux d'information vont faire leur apparition pour mieux expliquer les dangers présents sur les plages.

La surveillance des plages commence dès le 18 juin sur les plages de la Grande Côte, du Bureau et de Nauzan et à partir du 2 juillet aux Combots, jusqu'au 28 août.

NAUTISME

Un site internet pour les activités nautiques

Le centre nautique municipal de Nauzan propose un nouveau service : la billetterie en ligne, pour réserver vos activités dès maintenant !

Stages de voiles, séances de surf ou de char à voiles, location de paddle ou de catamaran, il est possible depuis cette saison de réserver vos prestations depuis chez vous.



Pour cela, un site internet a été créé
www.centre-nautique-saint-palais.fr



© Art Grafik



CULTURE

Réservez vos billets de spectacles en ligne

Il est désormais possible de réserver et payer ses billets pour les spectacles se produisant dans la salle Michel Legrand, depuis son ordinateur ou son smartphone.

Pour cela, il suffit de :

→ Étape 1

Se rendre sur le site internet de la Ville : www.stpalaissurmer.fr

→ Étape 2

Cliquer (au choix) :

- > **1.** soit directement sur l'événement souhaité dans la rubrique « [Ça bouge](#) » de la page d'accueil,
- > **2.** soit sur la rubrique « [Mes démarches](#) » > « [Billetterie](#) » > et sélectionner l'événement souhaité.

→ Étape 3

Une fois sur la page de présentation de l'événement souhaité, cliquer sur « [Lien de la billetterie](#) ».

→ Étape 4

Ce lien ouvre une nouvelle page vers le site www.royanatlantique.festik.net.

Il suffit alors d'indiquer le nombre de places souhaitées et de payer sur cette plateforme sécurisée.

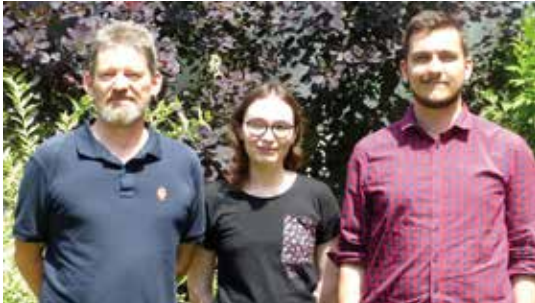


Achat dans les bureaux d'information touristique

Il est toujours possible d'acheter des billets pour les spectacles dans les bureaux d'information touristique Destination Royan Atlantique, à Saint-Palais-sur-Mer mais aussi dans les autres communes de l'agglomération.

INCLUSION NUMÉRIQUE

Une nouvelle conseillère numérique « coclic'o »



Margaux Gautherin rejoint Franck Foulon (gauche) et Bryce Riotto (droite)



Il y a désormais trois conseillers numériques France Services « Coclic'O » pour vous **accompagner aux usages du numérique**.

CHANGEMENT D'HORAIRES

Cette nouvelle arrivée a permis de réajuster les horaires des permanences.

Franck Foulon, dédié à Saint-Palais-sur-Mer, est désormais présent :

- ▶ le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ▶ le vendredi de 9h à 12h30

Prise de rendez-vous et renseignements par mail à franck.foulon@conseiller-numerique.fr ou au **06 35 39 37 49**.

Pour rappel, Saint-Palais-sur-Mer et huit communes* de la presqu'île d'Arvert sont associées au sein d'un groupement appelé « Coclic'O », en partenariat avec Soluris. C'est un **service gratuit d'accompagnement à l'usage des outils numériques**.

Une opération inscrite dans le cadre du dispositif « **Conseiller Numérique France Services** »

(www.conseiller-numerique.gouv.fr).

* Arvert, Breuillet, Chaillevette, La Tremblade, Les Mathes - La Palmyre, Saint-Augustin-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Sulpice-de-Royan et Vaux-sur-Mer.



Les missions du Conseiller Numérique France Services

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone...)
- Naviguer sur Internet en toute sécurité et en toute citoyenneté
- Utiliser les moteurs de recherche, effectuer ses démarches administratives
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels. Communiquer avec ses proches
- Installer et utiliser des applications sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager, sauvegarder) ses contenus numériques. Ex : photos, documents
- Apprendre les bases du traitement de texte, du tableur...
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Être autonome dans ses usages du numérique

NUMÉRIQUE

Du wifi public gratuit en ville

Depuis le mois de mai, le wifi public est accessible gratuitement pour les habitants et les visiteurs dans différents points de la ville.



Depuis son smartphone, tablette ou ordinateur, il est désormais possible de se connecter au réseau wifi sécurisé de la ville en quelques clics. Plusieurs bornes ont été installées :

- > à la **mairie**
- > au **centre culturel Boris Vian**
- > au **groupe scolaire Lucien Robin**
- > au **centre nautique de Nauzan**

La connexion nécessite une simple inscription (pour des raisons de sécurité). Une réflexion est en cours pour étendre le réseau à la Maison des associations et à la salle omnisports Dominique Rocheteau.

Pour vous y connecter :

1. **Activez le wifi sur votre appareil**
2. **Sélectionnez le réseau : VILLE-STPALAIS-PUBLIC**
3. **Lancez votre navigateur internet**
4. **Renseignez le formulaire d'identification**



CITOYENNETÉ

Le conseil municipal des jeunes en action

La commune est heureuse de vous présenter les **14 membres du conseil municipal des jeunes (CMJ)**: Alec Fressonnet, Antoine Guesdon, Aya-Leen Macel, Benjamin Brabant, Candice Rasson, Clémentine Coulais, Eva Le Pennec Bouillon, Léopold Barault, Louann Nappee, Lou Delage, Marie-Lou Catel, Tom Alemant, Valentin Potiron, Zoé Chenevière.

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est regroupé samedi 7 mai pour définir les actions à mettre en place sur le thème de **l'environnement**.

Leur première action citoyenne a été la plantation d'un arbre au parc Raymond Vignes lors du Forum de l'environnement et de la mer, symbole de leur implication écologique sur la commune (photo en bas de page).

Ils envisagent également de mener les actions suivantes :

- ▶ Remise en état du **potager de l'école** en y plantant, dans un premier temps, des herbes aromatiques qui pourront être utilisées par le cuisinier du restaurant scolaire.
- ▶ Utilisation du **bac à compost** du jardin de l'école.
- ▶ **Récolte de bouchons de liège et de plastique** pour les redistribuer aux associations qui traitent leur recyclage. Des bacs de récupération seront mis à disposition à l'école et dans les collèges.
- ▶ Réalisation et exposition d'une **œuvre durable** conçue avec des matériaux de récupération.
- ▶ Organisation d'une journée de **ramassage des déchets** sur la plage ou autour du lac cet hiver.

Les jeunes du CMJ s'engagent à représenter l'ensemble de leurs camarades et plus globalement l'ensemble des jeunes de la commune, alors n'hésitez pas à les solliciter si vous avez des idées ou des envies particulières.

Mail de contact : clsh@stpalaissurmer.fr

Un noisetier a été planté par les membres du CMJ, sous le regard bienveillant des élus municipaux.



À l'école, on aime courir !

L'école Lucien Robin s'inscrit dans une belle dynamique sportive sous le label Génération 2024.

Ainsi, le 24 mai dernier, les 189 élèves, de la grande section au CM2, ont couru autour du lac pour la 3^e édition du cross scolaire. Effort mais plaisir également pour les enfants qui ont accompli le parcours adapté à leur âge.

Un bel événement soutenu par la mairie et les parents d'élèves.



Rentrée scolaire

Les inscriptions à l'école pour l'année 2022/2023 sont ouvertes. Se présenter en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé.

Pour toute information, contacter l'école :

e-st-palais-sur-mer@ac-poitiers.fr
05 46 23 44 30

ENVIRONNEMENT

Gagnants du concours photo

25 photographes amateurs ont participé au concours organisé par la Ville dans le cadre du Forum de l'environnement et de la mer 2022. Le thème choisi cette année était : « **Les rivages de Saint-Palais-sur-Mer** ».

Le jury, composé d'élus municipaux, a décerné les trois premiers prix lors d'une cérémonie le samedi 21 mai en fin de matinée au parc Raymond Vignes, sous l'égide de Sandrine Proust, adjointe à l'environnement et au développement durable, et en présence de Monsieur le Maire.

Félicitation à tous les participants.



1^{er} prix : Maurice Dupont

2^e prix : Yohan Pelletier



3^e prix : Michèle Tourret

À VENDRE










Vente d'affiches vintage

Afin de déstocker les anciennes affiches touristiques de Saint-Palais-sur-Mer créées entre 2013 et 2019, la municipalité met en vente cette collection à un prix très attractif.

Quatorze visuels différents mettant en valeur les différentes facettes de notre station touristique sont vendus au service Communication de la mairie, jusqu'à épuisement des stocks.

Format 50x70 cm : 3 € l'affiche / 10 € les quatre
Le règlement s'effectue par chèque uniquement.

JUMELAGE

Trente ans d'amitié



Benjamin Mors, Henry Bugnet, Artur Ostermaier et Claude Baudin ont de nouveau signé la charte liant Steisslingen et Saint-Palais-sur-Mer.

Dieter Möhrle (en photo), un des membres fondateurs du jumelage décédé cette année, était présent dans les esprits.



Le 26 mai dernier, nous avons fêté le fruit de cette **belle amitié qui nous lie depuis 1992**, habitants de Steisslingen et de Saint-Palais-sur-Mer.

Trente ans d'engagement pour tous et de réussite pour cette aventure qui dure encore.

Trente ans d'échanges, de rencontres sportives, culturelles, festives, gastronomiques, amicales, scolaires qui ont scellé cette véritable amitié entre nos deux villes. **Notre jumelage est une belle réussite de longévité**, au-delà la découverte sans cesse renouvelée, de ce sentiment puissant de se reconnaître,

de s'apprécier et au fond de s'aimer. Ces trente années d'échanges nous permettent de se rendre compte du chemin parcouru et de l'évolution de nos deux villes jumelles.

Trente ans, ce n'est pas une fin, c'est une continuité. C'est un passage d'une génération à l'autre, c'est la transmission d'un héritage : celui d'une amitié entre nos deux villes, entre nos deux pays, un lien indéfectible, sincère, ancré dans notre histoire commune, dans l'esprit et le cœur de chacun d'entre nous. Une amitié qui ne peut que perdurer, nous l'espérons, pour trente ans encore.

Trente années au cours desquelles des centaines d'enfants ont été initiés à la culture allemande et à la culture française, **sous l'impulsion de Dieter Möhrle et de Jean-Marie Gauthier**, permettant à tous ces jeunes une ouverture d'esprit sur la vie au-delà des frontières. Peut-être avons-nous contribué à **une sensibilisation sur l'avenir de notre Union européenne ?**

En cette période où le monde est individualiste, où l'Europe a des doutes sur

son unité, il nous faut fortifier ces liens d'amitié.

Aussi nous tenons chaleureusement à remercier nos deux maires qui en 1992 à Saint-Palais-sur-Mer puis en 1993 à Steisslingen, ont signé cette charte liant nos communes. **Merci Messieurs Artur Ostermaier et Henry Bugnet.**

Symboliquement, la charte a été signée de nouveau pour notre 30^e anniversaire par **Messieurs Ostermaier et Bugnet, ainsi que par les maires actuels, Benjamin Mors et Claude Baudin.**

Prochaines manifestations organisées par le comité de jumelage, au parc Raymond Vignes

Samedi 20 et dimanche 21 août
Foire aux vins et à la gastronomie, de 9h à 22h

Samedi 27 août
Foire aux puces, de 8h à 18h



CIVISME

L'humeur de votre maire

« Incivilités encore et toujours »

Rappel de vos obligations



C'est une grande chance de vivre dans un pays démocratique à condition d'en respecter les règles élémentaires qui visent à assurer la sécurité et la tranquillité des usagers mais aussi la salubrité et la protection de l'environnement. Soyons respectueux des règles de vie commune pour profiter du bien vivre ensemble.

Nuisances sonores

Arrêté municipal PM 2020 – 276 : Extraits

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne sont **autorisés que du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h et interdits les dimanches et jours fériés.**

L'utilisation des matériels et engins pour les besoins de chantier, et plus généralement toutes activités professionnelles susceptibles de causer une gêne sonore pour le **voisinage, est interdite en semaine avant 9h, entre 12h et 14h et après 18h ; ainsi que le samedi, dimanche et les jours fériés.**

Les utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de ne pas causer de nuisances sonores pour les riverains.

Déambulation des animaux

Arrêté municipal ST 2018-083

Il est interdit de laisser tout animal, et en particulier le chien, souiller par ses déjections le domaine public communal, les trottoirs, voies, places et espaces réservés aux piétons. Les propriétaires **doivent se munir de sacs afin de ramasser les déjections de leur animal.** Les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse.

Chiens interdits sur toutes les plages du 1^{er} avril au 30 septembre.

Règlementation des plages : sécurité et tranquillité des usagers

Arrêté municipal SG 2019 – 291 : Extraits

- ▶ Feux de camp ou barbecue interdits.
- ▶ Camping sauvage interdit.
- ▶ Vente ambulante interdite.
- ▶ Respectez la plage et l'océan, ramassez vos déchets. Des corbeilles sont mises à votre disposition.
- ▶ Chevaux autorisés toute l'année sur la plage de la Grande Côte uniquement **(du 1^{er} avril au 30 septembre, avant 9h et après 19h30).** Ramassez leurs excréments.
- ▶ Usage d'appareils sonores bruyants interdit.
- ▶ Pratique du naturisme autorisée uniquement sur une partie de la plage de la Grande Côte.
- ▶ Distribution de prospectus interdite du 1^{er} avril au 1^{er} octobre.
- ▶ Accès aux plages interdit toute l'année aux véhicules à moteur.
- ▶ Accès aux plages interdit aux véhicules non motorisés (vélo, trottinette...) **du 15 juin au 15 septembre, entre 10h et 20h,** à l'exception des véhicules de services publics.
- ▶ Blockhaus de la Grande Côte : baignade, plongée et escalade interdites.

Respectez les dunes, les animaux et la végétation : piétinement des dunes et cueillette de plantes interdits toute l'année, sur toutes les plages.

Diverses actions au quotidien

- ▶ Utiliser les toilettes publiques
- ▶ Entretien des terrains non bâtis et des trottoirs devant chez soi
- ▶ **Bacs jaunes et verts sortis la veille avant 20h**
- ▶ **Collecte des déchets verts tous les 15 jours le lundi**
- ▶ Taille de vos haies en limite de propriété sur le domaine public
- ▶ Stop aux dépôts sauvages sur le trottoir et dans la forêt
- ▶ Trottoirs réservés aux piétons et non aux voitures, ni aux vélos
- ▶ Respectons les limitations de vitesse 50, 30 ou 20 km/h, et le stationnement intempestif (trottoir, bande jaune, sortie de garage, emplacement réservé, zone bleue, etc.)

Adoptons un civisme de base

Permettez-moi d'insister sur ces états de fait que nous subissons chaque jour. **Nous nous sentons tous victimes et pourtant les responsables sont parmi nous.** Notre police municipale ne peut être partout alors s'il vous plaît :

- ▶ **Respect du Code civil**
- ▶ **Respect des décrets d'urbanisme**
- ▶ **Respect du Code de la route**
- ▶ **Respect de son voisinage**

Une ville propre et apaisée dépend aussi de ses citoyens.



Les arrêtés municipaux sont disponibles en mairie et sur www.stpalaissurmer.fr

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 10 mars 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré *

Compte de gestion 2021

- * Décide à la majorité (5 contre) de déclarer que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2021 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Compte administratif 2021

- * Décide à la majorité (5 contre) d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal, lequel peut se résumer comme suit :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	7 558 707,97 €	9 349 621,76 €
	Section d'investissement	2 170 913,02 €	3 058 187,74 €
Reports de l'exercice N-1	Report de fonctionnement 002		
	Report d'investissement 001	293 634,30 €	
	TOTAL (réalisations + reports)	10 023 255,29 €	12 407 809,50 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	702 436,41 €	5 818,00 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	7 558 707,97 €	9 349 621,76 €
	Section d'investissement	3 166 983,73 €	3 064 005,74 €
	TOTAL CUMULÉ	10 725 691,70 €	12 413 627,50 €

Affectation des résultats 2021

- * Décide à la majorité (5 contre) d'affecter les résultats de l'exercice 2021 comme suit :

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement (1068)	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	- 293 634,30 €		887 274,72 €	593 640,42 €
Exploitation	1 414 513,83 €	1 414 513,83 €	1 790 913,79 €	1 790 913,79 €
	1 120 879,53 €	1 414 513,83 €	2 678 188,51 €	2 384 554,21 €

Budgets primitifs 2022

- * Décide à l'unanimité, de verser une participation du budget principal au budget CCAS de 15 000 € (quinze mille euros),
- * Décide à la majorité (5 contre)
 - le budget général 2022,
 - le budget annexe nautisme 2022,
 - le budget annexe panneaux photovoltaïques 2022.

Avance du budget principal aux budgets annexes nautisme et panneaux photovoltaïques

- * Décide à la majorité (5 contre) d'approuver les opérations comptables suivantes :
 - budget annexe nautisme : une avance de 66 000 €,
 - budget panneaux photovoltaïques : une avance de 12 000 €.

Compte épargne-temps / constitution provision

- * Décide à l'unanimité :
 - de constituer une provision de 29 775 € pour financer le compte épargne-temps,
 - de préciser que cette provision sera ajustée annuellement en fonction du besoin de financement réactualisé du CET et qu'elle sera reprise dès que le besoin de financement du CET sera éteint.

Taux d'imposition

- * Décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition au même niveau qu'en 2021, soit :
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,07 %,
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,78 %.

Subventions aux associations

- * Décide d'attribuer des subventions aux associations, au titre de l'exercice 2022, pour un montant total de 54 240 €.

À INSCRIRE AU BUDGET 2022

001 - D

Excédent d'investissement
593 640,42 €

1068 - R

Excédents de fonctionnement capitalisés **1 790 913,79 €**

Vente de la Poste / validation du compromis de vente

- * Décide à la majorité (5 contre) d'approuver le compromis de vente à intervenir concernant l'immeuble cadastré section AC n° 436, sis 5 rue de l'Océan à Saint-Palais-sur-Mer

Office de tourisme communautaire / prestations touristiques / avenant n°1 à la convention

- * Décide à l'unanimité d'approuver l'avenant n°1 à la convention de partenariat pour des prestations touristiques avec l'office de tourisme communautaire.

Séance du 14 avril 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré *

Révision générale du plan local d'urbanisme et création de périmètres délimités des abords des monuments historiques / approbation

- * Décide à la majorité (7 contre) d'approuver le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Palais-sur-Mer et les périmètres délimités des abords de monuments historiques (PDA) en annexe n°1 comprenant l'ensemble des modifications préalablement détaillées en annexe n°2.

Construction d'un pôle santé / présentation avant-projet détaillé

- * Décide à l'unanimité des voix exprimées (5 abstentions) d'approuver l'avant-projet définitif du pôle santé ainsi que le plan de financement.

Construction d'un pôle santé / modification conditions de desserte de la rue Gemmy Barrot / ouverture enquête publique

- * Décide à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'une enquête publique préalable à la modification des conditions de desserte de la rue Gemmy Barrot dans le cadre de la demande de permis d'aménager comportant des constructions n° PAO1738022N001 déposée par la commune le 15 mars 2022, pour la réalisation d'un pôle médical comprenant des démolitions partielles, sis 4 rue de l'Eglise à Saint-Palais-sur-Mer, sur les parcelles cadastrées section AB n°1p; n°2; n°3 et n°641.

Atlantic animal service / capture d'animaux errants / convention

- * Décide à l'unanimité d'approuver la convention de partenariat entre la commune de Saint-Palais-sur-Mer et la société Atlantic Animal Service.

Soluris / recrutement et déploiement d'un 3^e conseiller numérique / avenant n°1 à la convention

- * Décide à l'unanimité d'approuver l'avenant n°1 à la convention avec Soluris concernant le recrutement et le déploiement d'un 3^e conseiller numérique.

Agents communaux / attribution d'une aide face à l'inflation du prix des carburants

- * Décide à la majorité (6 contre) d'approuver les conditions d'attribution de l'aide de 200 € aux agents, visant à tenir compte de l'inflation du prix des carburants.

Prévention des conflits d'intérêts

- Le conseil municipal prend acte de l'information sur la prévention des conflits d'intérêts.

Séance du 9 juin 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré *

Domofrance / opération Quartier les Pins et lotissement Coquelicots / garantie d'emprunt

- * Décide à la majorité (5 contre) d'approuver les modalités de garantie de l'emprunt souscrit par DOMOFRANCE.

Construction pôle santé / demande fonds de concours à la CARA

- * Décide à l'unanimité :
 - d'approuver la construction du pôle santé et le plan de financement correspondant,
 - de solliciter la demande de fonds de concours auprès de la CARA à hauteur de 100 000 €.

Orpi / financement voiles de catamarans du centre nautique / contrat de sponsoring

- * Décide à l'unanimité d'approuver les termes du contrat de sponsoring régissant les relations entre la commune et la société ORPI.

Commune - CARA - SDIS / coordination surveillance zones de baignade / convention

- * Décide à l'unanimité d'approuver les termes de la convention entre les communes de Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre et La Tremblade, la CARA et le service départemental d'incendie et de secours de Charente-Maritime, relative à la coordination de la surveillance des zones de baignade pour l'année 2022.

Élus locaux / remboursement frais de déplacement

- * Décide à la majorité (5 contre) d'adopter les modalités de prise en charge des frais des élu(e)s.

Association nationale des élus du littoral / adhésion

- * Décide à l'unanimité d'approuver l'adhésion de la commune de Saint-Palais-sur-Mer à l'Association nationale des élus du littoral.

Union des Marais / adhésions et retraits de différentes entités

- * Décide à l'unanimité d'approuver les demandes d'adhésions et de retraits précitées de l'Union des Marais.



ZOOM SUR...



© LeFourneau.com

Le retour de nos grands événements !

Saint-Palais-sur-Mer revêt ses habits d'été : les services municipaux et les acteurs locaux vous proposent un programme événementiel riche et varié.

Depuis deux ans, les festivités ont été contrariées par la crise sanitaire et il a fallu faire preuve d'abnégation et d'ingéniosité pour s'adapter à cette nouvelle donne. Cet été, nous avons bon espoir que la saison puisse se tenir plus « normalement », avec des nouveautés préparées pour l'occasion et le retour de grands classiques très attendus : **Saint-Palais Parade, le feu d'artifice, le festival Crescendo, l'Open 17 et bien d'autres.**

Divertissement, émotions et partage seront au rendez-vous !

Des événements autour de **deux sites**

L'esplanade du Concié : concerts et grands spectacles



L'esplanade du Concié, entre terre et mer

Ce site exceptionnel se situe à **mi-chemin entre la Grande Côte et le centre-ville**. Niché en bord de mer et face au phare de Cordouan, il accueille depuis des années les grands festivals saint-palaisiens (Crescendo, Ouest Riderz Festival, Musiques et Gastronomie du Monde...). Depuis la crise sanitaire du Covid-19, la municipalité a dû s'adapter et innover en y délocalisant également ses concerts, habituellement organisés place de l'Océan. Cette année, l'équipe municipale a fait le choix fort d'y organiser de nouveau, et sans contrainte, **les concerts de l'Océan***, bénéficiant ainsi d'un **site fonctionnel et équipé pour recevoir de magnifiques manifestations**. Au-delà des concerts, il s'agit surtout de proposer une **parenthèse conviviale, ludique et artistique**, avec des animations familiales et accès à des points restauration et buvette sur place dès la fin d'après-midi.

* Les concerts de l'Océan

DIMANCHE 17 JUILLET

APES O'CLOCK

groove, hip-hop, rock'n'roll | 21h30
+ 1^{re} partie: **La Grappe Records**, rap hip-hop

DIMANCHE 24 JUILLET

SOLAR PROJECT afro-disco | 21h30

Place de l'Océan, suivi du feu d'artifice.

DIMANCHE 31 JUILLET

SUMMER JAM SESSION | 21h

Dans le cadre du "Off" de Festi'Vaux à Saint-Palais.

DIMANCHE 7 AOÛT

DOUGY & BACKWASH BAND

reggae | 21h30
+ 1^{re} partie: **ZinaMid** reggae, world music

MERCREDI 10 AOÛT

PAGAILLE pop rock | 19h-21h

Dans le cadre de la journée "Cinéma des Champs"

DU 19 AU 22 AOÛT

FESTIVAL CRESCENDO

rock progressif | 17h-00h
15 groupes du monde entier sur 4 jours de festival

nts organisés complémentaires

Le centre-ville : des animations quotidiennes, gratuites et familiales

La programmation d'animations et de spectacles en cœur de ville s'articulera autour de deux places se répondant l'une à l'autre : **la place de l'Océan et la place du Commerce**.

Feu d'artifice, marchés d'art et du terroir, spectacles de rue (jonglerie, clown, musique, humour, jeux...), grande parade, verre en terrasse ou simple promenade, les occasions de se divertir en famille ne manqueront pas.

Avec plus de 50 animations gratuites, la promesse « *Il y a toujours quelque chose à faire à Saint-Palais-sur-Mer* » revient de plus belle !

Au programme cet été :
spectacles nocturnes,
place de l'Océan



© X. Renaudin



L'équipe événementielle
de la mairie sera sur
le terrain tout l'été !

Exposition d'art au Vieux Clocher

Du 22 juin au
18 septembre
Vieux Clocher,
rue de l'Église

« Horizons... » d'Hélène Yousse

Le ciel touche la terre...
et l'esprit nous emmène
vers des lendemains...

Hélène Yousse, sculpteur et scénographe depuis 1995, comptabilise plus de 140 expositions à son actif dont une trentaine à titre individuel en France comme à l'étranger.

Dans cette scénographie « Horizons », conçue spécialement pour le clocher, Hélène Yousse crée des figures anonymes, en terre cuite ou sur une armature de fer et grillage recouverte de filasse ou de plâtre.

Sans artifice, elle instaure entre ses œuvres et le visiteur un dialogue muet et puissant, qu'il appartient à chacun de remplir de ses doutes, de ses peurs, mais aussi et surtout d'amour, de vie et d'espoir.

L'exposition bénéficie de la participation bienveillante de Johannes Zacherl (artiste peintre).



« L'atelier Campo » de Pierre Campo

Pierre Campo nous dévoile les secrets de **la sculpture par estampage** en mettant à l'honneur le « Génie de la danse » de la façade de l'Opéra Garnier de Paris, réalisée par Jean-Baptiste Carpeaux en 1869. Lors de l'ascension des quatre étages du clocher, il nous invite à découvrir le travail qu'il a opéré étape par étape et comment, en partant de la forme, il donne vie au buste et à la tête de cette œuvre d'art.

🕒 Ouvert de 10h30 à 12h30
et de 16h à 19h (sauf le mardi).

Entrée 2 € au profit de la
rénovation du bâtiment (gratuit
pour les moins de 16 ans).

Point de vue remarquable à 360° au
sommet du clocher et vue sur la Côte
de Beauté et le phare de Cordouan.

Les marchés nocturnes

Profitez des différents marchés nocturnes saint-palaisiens : marché du Terroir, de la Grande Côte et marché d'Art, ils reviennent chaque semaine pour notre plus grand plaisir. L'occasion de découvrir des créateurs et artisans, ou tout simplement de flâner en bord de mer.

MARCHÉ DU TERROIR

Les lundis, du 4 juillet au 22 août,
de 15h30 à minuit

📍 Place de l'Océan

Une sélection d'une douzaine de producteurs charentais anime la place de l'Océan. Vous y retrouverez le meilleur des produits de notre terroir pour agrémenter vos tables d'été !

MARCHÉ NOCTURNE DE LA GRANDE CÔTE

Les mardis, du 5 juillet au 23 août,
de 20h à minuit

📍 Pointe de la Grande Côte

Découvrez, le long d'une promenade en bord de mer, ce marché nocturne éclectique. L'occasion de poursuivre votre soirée en terrasse et de profiter du plus beau coucher de soleil sur le phare de Cordouan.

MARCHÉ D'ART

Les vendredis, du 1^{er} juillet au 26 août,
de 17h à minuit

📍 Place de l'Océan

C'est LE rendez-vous du vendredi soir ! Plus de trente artisans présentent leur savoir-faire et proposent des démonstrations en direct aux visiteurs. Un des rares marchés de la Côte à réunir autant d'artisans traditionnels.

Mais aussi :

MARCHÉ DIURNE COUVERT ET EXTÉRIEUR

Tous les jours de 8h30 à 13h

📍 Place du Marché



Saint-Palais Parade

"Trois éléphants passent... la parade"

3 QUESTIONS À...



Jean-Raymond JACOB

Directeur artistique
et co-fondateur de la
compagnie Oposito

Jean-Raymond, pouvez-vous nous présenter votre compagnie ?

Oposito est une compagnie historique des arts de la rue. Présente depuis plus de quatre décennies, c'est une équipe qui compte dans le paysage français mais aussi à l'international, avec un parcours qui nous a amenés à nous produire aux quatre coins du globe (All Africa Games en Afrique du Sud, Festival Hogmanay d'Edinbourg, inauguration de la 1^{re} rame Paris-Le Mans...). Mais c'est surtout une compagnie où l'humain est au centre du projet. J'aime à citer Jean Vilar qui disait « Faisons société et après on fera du bon théâtre ».

Qu'est-ce qui vous a séduit dans la proposition saint-palaisienne ?

C'est assez simple en réalité : les services de votre ville ont été très convaincants. Nos discussions ont fait qu'on finisse par dire « oui » et qu'on adapte notre spectacle en conséquence, après être venus faire un repérage sur place. Je trouve que c'est une belle démarche.

Pouvez-vous nous dire un mot sur la dimension « participative » du spectacle ?

Je fais partie de ceux qui ont été déçus par l'événementiel, lorsque l'événement passe « à côté » de la ville. L'objectif est d'embarquer les gens dans l'aventure. Ce pourquoi nous proposons à une quarantaine de figurants de participer à nos côtés au spectacle. De vivre l'aventure de l'intérieur, tous ensemble.



© Alin Constantin

Judi 21 juiilet,
22h02
Centre-ville
Départ au croisement
de l'avenue de la
Grande Côte et de la
rue des Fauvettes

C'est le retour de la Grande Parade. De la TRÈS Grande Parade, même. La compagnie Oposito présente son spectacle "Trois éléphants passent..." : une déambulation mécanique, onirique et musicale !

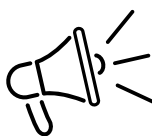
Sortis tout droit de la boîte à jouets du fils de Gargantua, trois éléphants mécaniques traversent la ville en compagnie d'une escadrille de Phénix métalliques, au son des cornemuses, bombardes et tambours d'une petite armée de soldats de plomb.

Des hommes et des femmes aux costumes inspirés des cinq continents accompagnent cette transhumance insolite. Des hommes-phares, porteurs de lumières rouges incandescentes, leur indiquent le chemin.

Un spectacle labélisé « Sites en Scène » par le Département de la Charente-Maritime.

Spectacle participatif et aventure humaine

Parmi ses 65 acteurs, la compagnie Oposito recherche 35 figurants volontaires qui participeront activement à ce grand spectacle de rue en devenant le cœur de la parade. À chacun sera confiée l'interprétation d'un personnage et, pour ce faire, les volontaires devront suivre une initiation étalée sur quatre jours. Contact : 05 46 23 56 85.



Festival Crescendo

La 22^e édition du Festival international de rock progressif s'étale sur 4 jours. Un rendez-vous exceptionnel en bord de mer.

VENREDI 19 AOÛT

- **ANAÏD** (France) | 18h
- **PYMLICO** (Norvège) | 20h
- **KARFAGEN** (Ukraine) | 22h

SAMEDI 20 AOÛT

- **ESTHESIS** (France) | 17h
- **UNIVERSAL TOTEM ORCHESTRA** (Italie) | 18h30
- **LONDON UNDERGROUND** (Italie) | 20h
- **HÄSSE FROBERG & MUSICAL COMPANION** (Suède) | 22h

DIMANCHE 21 AOÛT

- **EX'ODD** (France) | 17h
- **LAST FLIGHT TO PLUTO** (Angleterre) | 18h30
- **ORESUND SPACE COLLECTIVE** (Danemark) | 20h
- **SMALLTAPE** (Allemagne) | 22h

LUNDI 22 AOÛT

- **AQ&F** (France) | 17h30
- **OVERHEAD** (Finlande) | 19h
- **AMAROK** (Pologne) | 21h
- **HAPPY END** | 23h

Du 19 au
22 août
17h – 00h
Esplanade
du Concié



3 QUESTIONS À...



Jean-Michel PICOT

Président de l'association Crescendo

Jean-Michel, comment se porte l'association Crescendo ?

Il y a eu quelques changements ces derniers mois : nous avons changé de bureau en octobre dernier et j'ai accepté de prendre la présidence de l'asso, dans l'esprit familial qui nous ressemble. On travaille dans une super ambiance, avec des amitiés qui perdurent depuis des années.

Organiser un événement rassemblant 14 groupes internationaux, est-ce un vrai challenge à relever ?

Oui surtout dans la période actuelle : il y eu des annulations de groupes suite à des contraintes sanitaires au Japon, remplacés ensuite par des Italiens. Pour la première fois, nous avons dû faire un effort pour aider les groupes à payer leurs billets d'avion... Nous avons donc une programmation 100 % européenne. Mais malgré tout, nous avons le luxe d'avoir entre 80 à 100 demandes de groupes par an, pour une

dizaine de places au total. Cette année, nous proposons 4 soirées, contre 3 normalement, pour les frustrations des dernières années.

Avez-vous un groupe à nous conseiller ?

Un groupe ukrainien, « Karfagen », a pu faire le déplacement. Nous devions le programmer l'année dernière mais nous avons dû reporter notre programmation. Malgré la guerre, ils seront à nos côtés vendredi soir. C'est un groupe qui était déjà venu jouer sur le festival il y a une dizaine d'années.

Open 17

Tournoi international de tennis féminin

La 3^e édition de l'Open 17, unique tournoi international de tennis féminin de l'histoire de la Charente-Maritime, se déroulera du 4 au 11 septembre 2022 à Saint Palais-sur-Mer.

Fort du succès de ses deux premières éditions, l'organisation et la Ville de Saint-Palais-sur-Mer ont souhaité reconduire la manifestation avec un « prize-money » à 25 000 \$, garantissant un plateau des plus élevés.

Au total, ce sont 64 joueuses professionnelles d'une quinzaine de nationalités qui se rendront sur la Côte de Beauté et tenteront de remporter le titre ainsi que les points WTA (Women's Tennis Association) comptant pour le classement mondial.

Cette catégorie de tournoi, appelée W25, se révèle être un tremplin pour de jeunes joueuses. Ce sont donc les stars de demain que Saint-Palais-sur-Mer accueillera pendant une semaine.

Une fête populaire

Souhaitant que ce tournoi soit accessible au plus grand nombre, un village accueillera de nombreuses animations, démonstrations et boutique. L'entrée sera gratuite et ouverte à tous. Des animations seront organisées pendant la semaine.



Renseignements au Tennis Club :
05 17 25 11 03



© Open17

3 QUESTIONS À...



Yann MAÎTRE

Directeur de l'Open 17 et gérant du Tennis Club

Yann, nous sommes

déjà à la 3^e édition du tournoi, quel regard portez-vous sur ces dernières années ?

Il faut se rappeler d'où l'on part : en 2015 lorsque nous reprenons le club, l'objectif prioritaire était de redresser le club qui n'avait plus que sept adhérents. Peu à peu nous nous sommes structurés, nous avons remis le club à niveau. La deuxième étape clé fut la remise à niveau des terrains par la Mairie. Cela nous a permis de pouvoir solliciter la Fédération Française de Tennis en 2019, qui fut séduite par le projet d'y organiser le premier tournoi professionnel de Charente-Maritime. Ce fut une belle récompense. Lors de la 1^{re} édition, et malgré le contexte de Covid-19, les rapports finaux furent élogieux. Au point de passer pour la 2^e édition à un « prize money » de 25 000 \$. Un beau challenge à relever avec un meilleur plateau. Léolia Jeanjean, victorieuse en double en 2021, vient tout juste de passer trois tours à Roland-Garros ! L'Open 17 est un révélateur de talent. En parallèle, c'est un vecteur éducatif : nous menons un projet avec l'école primaire Lucien Robin dans le cadre de « Générations 2024 ». Une dimension indispensable dans le cadre d'un club sportif. C'est aujourd'hui un tournoi reconnu qui a attiré plus de

3 000 personnes l'année dernière.

Quelles seront les nouveautés de cette édition ?

C'est une année de consolidation du tournoi à ce niveau. L'objectif est qualitatif : l'amélioration de l'accueil et de l'expérience des spectateurs, la création d'un village des joueuses, l'amélioration des infrastructures, etc. Il y aura également une formation aux premiers secours proposée au public (par Groupama). Mais nous avons encore de nombreux projets pour les années à venir, comme un tournoi handisport ou un challenge élite avec les écoles.

Dans le même temps, vous reprenez la gestion du Garden Tennis de Royan, comment voyez-vous votre avenir à Saint-Palais-sur-Mer ?

Je suis très attaché au club de Saint-Palais-sur-Mer qui, je le rappelle, n'avait que sept adhérents lorsque je l'ai repris. Il a fallu un travail d'acharné pour le redresser. Aujourd'hui, nous sommes plus de 200 adhérents et j'en suis fier. Nous avons de nombreux projets pour la suite : a priori, les travaux pour une nouvelle salle sont prévus pour l'automne. Le fait d'investir aux côtés de la Mairie démontre mon attachement. Et pas d'inquiétude, l'Open 17 restera à Saint-Palais-sur-Mer ! D'ailleurs, deux recrutements sont à venir à Saint-Palais : un enseignant et une personne à l'accueil. Les événements qui seront organisés à Royan seront complémentaires mais pas concurrents.

**Du 4 au 11 septembre
Tennis Club**

Agenda

SIX PAGES DE
PROGRAMMATION À
SAINT-PALAIS-SUR-MER.
[stpalaissurmer.fr/
agenda/](http://stpalaissurmer.fr/agenda/)

LES DATES DES
ANIMATIONS PHARES
À VAUX-SUR-MER.
05 46 23 53 00
vaux-sur-mer.fr

Le guide des événements de l'été !

Les communes de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer proposent le guide « À l'affiche » pour découvrir le programme des animations de cet été. Vivons ensemble la diversité culturelle ! Toutes les informations sont regroupées dans ce guide événementiel et culturel, disponible en mairie, dans les bureaux d'information touristique et sur les sites internet de nos villes.



JUILLET

DU 22 JUIN AU 18 SEPTEMBRE

● 10h30-12h30 et 16h-19h (sauf le mardi)

Expositions de sculptures d'Hélène Youssef et Pierre Campo

♀ Vieux Clocher

Tarif 2 €

Plus d'infos page 24

DU 1^{ER} JUILLET AU 6 NOVEMBRE

● 14h-19h30

Exposition « Corto Malfese »

♀ Maison des Douanes

Tarif 2 €

DU 4 JUILLET AU 26 AOÛT

● Du lundi au vendredi 9h30-10h30

Animation « Sport et bien-être »

♀ Plage de la Grande Côte

Gratuit – Inscription sur place

DU 5 JUILLET AU 27 SEPTEMBRE

● Les mardis à 10h

Balade commentée « Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Plus d'infos page 33

DU 15 JUILLET AU 19 AOÛT

● Les vendredis à 10h

Visite ludique en famille

Payant

Plus d'infos page 33

VENDREDI 1^{ER} JUILLET

● 17h-minuit

Marché d'art

♀ Place de l'Océan

SAMEDI 2 JUILLET

● 14h

Itinéraire cyclotourisme 8 km

Le département de la Charente-Maritime célèbre le phare de Cordouan

Gratuit

LUNDI 4 JUILLET

● 15h30-minuit

Marché du terroir

♀ Place de l'Océan

MARDI 5 JUILLET

● 20h-minuit

Marché nocturne

♀ Esplanade de la Grande Côte

VENDREDI 8 JUILLET

● 17h-minuit

Marché d'art

♀ Place de l'Océan

DIMANCHE 10 JUILLET

● 13h

« Extrême Cordouan »

Départ des compétitions kayaks et pirogues

♀ Plage de la Grande Côte

Gratuit

DIMANCHE 10 JUILLET

● 18h

Guignol Furlan

♀ Place du Marché

Payant sur place

LUNDI 11 JUILLET

● 15h30-minuit

Marché du terroir

♀ Place de l'Océan

MARDI 12 JUILLET

10h30-12h30 et 18h-20h

Initiation sport olympique : BMX

Place du Commerce

Gratuit

MARDI 12 JUILLET

20h-minuit

Marché nocturne

Esplanade de la Grande Côte

JEUDI 14 JUILLET

15h-minuit

Radio boombox

Un concept à grignoter, écouter, danser, partager, vibrer

Place de l'Océan

VENREDI 15 JUILLET

17h-minuit

Marché d'art

Place de l'Océan

SAMEDI 16 JUILLET

20h30

Pico le clown

Place de l'Océan

Payant sur place

DIMANCHE 17 JUILLET

17h-23h

Les Concerts de l'Océan

21h30 : Concert Apes O'clock

Jeux en bois, petite restauration, buvette

Esplanade du Concié

Plus d'infos page 22

Temps fort

LUNDI 18 JUILLET

15h30-minuit

Marché du terroir

Place de l'Océan

MARDI 19 JUILLET

10h30-12h30 et 18h-20h

Initiation sport olympique : escrime

Place du Commerce

Gratuit

MARDI 19 JUILLET

10h-18h

Les bouquinistes

Place de l'Océan

Gratuit

MARDI 19 JUILLET

20h-minuit

Marché nocturne

Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 20 JUILLET

10h30

Les scènes de poche

Des contes en musique

Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 34

JEUDI 21 JUILLET

22h02

Saint-Palais Parade : « 3 éléphants passent »

Parade d'animaux mécaniques

Un événement labellisé

« Sites en scène »

Centre-ville

Gratuit

Plus d'infos page 25

Temps fort

VENREDI 22 JUILLET

17h-minuit

Marché d'art

Place de l'Océan

SAMEDI 23 JUILLET

20h30

Pico le clown

Place de l'Océan

Payant sur place

Temps fort

DIMANCHE 24 JUILLET

21h30

Les concerts de l'Océan

« Solar Project »

Place de l'Océan

Gratuit

Plus d'infos page 22

Temps fort

DIMANCHE 24 JUILLET

22h45

Feu d'artifice

Place du Bureau

LUNDI 25 JUILLET

15h30-minuit

Marché du terroir

Place de l'Océan

Vaux-sur-Mer JUILLET

VENREDI 8 JUILLET

19h

Course pédestre : 12 km de Vaux

Parc des sports

9 € en pré-inscriptions / 10 € sur place

Gratuit pour les enfants

En ligne sur : <https://ok-time.fr/competition/12-kilometres-de-vaux/>

MARDI 19 JUILLET

Journée de musique classique

Des concerts dans la ville à 11h, 17h30, 18h30 et 21h

Gratuit

MERCREDI 27 JUILLET

22h

Retraite aux flambeaux et spectacle d'art du feu « Surya, pluie d'artifices » de la compagnie Manda Lights

Parc des sports et parc de la mairie

Gratuit

SAMEDI 30 JUILLET

8h à minuit

Basket-ball and Sun

Parc des sports

Tournoi 3x3 de basket-ball, animations, musique, restauration, buvette

Renseignements : 06 34 13 26 08



LUNDI 25 JUILLET

⌚ 19h

« Danse sur le green »

📍 Golf de Royan-Maine Gaudin

Tarif 3 €

LUNDI 25 JUILLET

⌚ 19h

Cirque Star Circus

📍 Place du Marché

Payant sur place

MARDI 26 ET MERCREDI 27 JUILLET

⌚ 10h-12h

Initiation découverte du « beach volley »

📍 Plage du Bureau

Gratuit

DU MARDI 26 AU JEUDI 28 JUILLET

⌚ 17h-23h

Festival des Jeux

📍 Place de l'Océan

Gratuit

MARDI 26 JUILLET

⌚ 20h

Rencontre cinématographique avec Les Lapidiales

📍 Cinéma Michel Legrand

MARDI 26 JUILLET

⌚ 20h-minuit

Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 27 JUILLET

⌚ 10h30

Les scènes de poche

Gustave, jongleur à deux balles

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 34

JEUDI 28 JUILLET

⌚ 19h-22h30

Chill Party

Transats, musique

📍 Esplanade de la Grande Côte

Gratuit

VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 JUILLET

⌚ 10h-18h

Master de Nauzan

Volley-ball 3x3

📍 Plage de Nauzan



VENDREDI 29 JUILLET

⌚ 17h-minuit

Marché d'art

📍 Place de l'Océan

DIMANCHE 31 JUILLET

⌚ 21h

Les Concerts de l'Océan

Jam session

📍 Esplanade du Concié

Gratuit

Plus d'infos page 22

DIMANCHE 31 JUILLET

⌚ 18h

Guignol Furlan

📍 Place du Marché

Payant sur place

DIMANCHE 31 JUILLET

⌚ 9h-18h

Brocante des pompiers

📍 Parc Raymond Vignes

AOÛT

DU 22 JUIN AU 18 SEPTEMBRE

⌚ 10h30-12h30 et 16h-19h (sauf le mardi)

Expositions de sculptures d'Hélène Yousse et Pierre Campo

📍 Vieux clocher

Tarif 2 €

Plus d'infos page 24



DU 1^{ER} JUILLET AU 6 NOVEMBRE

⌚ 14h-19h30

Exposition « Corto Maltese »

📍 Maison des Douanes

Tarif 2 €

DU 4 JUILLET AU 26 AOÛT

⌚ Du lundi au vendredi, 9h30-10h30

Animation « Sport et bien-être »

📍 Plage de la Grande Côte

Gratuit

DU 5 JUILLET AU 27 SEPTEMBRE

⌚ Les mardis à 10h

Balade commentée « Sur le sentier des Douaniers »

Payant

Plus d'infos page 33

DU 15 JUILLET AU 19 AOÛT

⌚ Les vendredis à 10h

Visite ludique en famille

Payant

Plus d'infos page 33

LUNDI 1^{ER} AOÛT

⌚ 15h30-minuit

Marché du terroir

📍 Place de l'Océan

DU 1^{ER} AU 7 AOÛT

⌚ 10h-12h30 et 16h-18h30

Exposition photo « Une histoire d'huîtres »

📍 Salle des fêtes

Entrée libre

MARDI 2 AOÛT

⌚ 10h30-12h30 et 18h-20h

Initiation sport olympique : escalade

📍 Place du Commerce

Gratuit

MARDI 2 AOÛT

⌚ 10h-18h

Les bouquinistes

📍 Place de l'Océan

Gratuit

MARDI 2 AOÛT

⌚ 20h-minuit

Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

MARDI 2 AOÛT

⌚ 21h

Concert du groupe « So Gospel »

📍 Église

Payant

MERCREDI 3 AOÛT

⌚ 10h30

Les scènes de poche

« La Girafe, le retour »

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 34

JEUDI 4 AOÛT

19h-22h30

Chill Party

Transats, musique

📍 Esplanade de la Grande Côte

Gratuit

VENDREDI 5 AOÛT

17h-minuit

Marché d'art

📍 Place de l'Océan

SAMEDI 6 AOÛT

20h30

Pico le clown

📍 Place du Commerce

Payant sur place

DIMANCHE 7 AOÛT

9h30-17h30

Découverte de nouveaux modes de déplacement

Trottinettes, hoverboard, gyropodes, mono-roues, vélos électriques

📍 Place de l'océan

Gratuit

DIMANCHE 7 AOÛT

17h-23h

Les Concerts de l'Océan

21h30: Concert

Dougy et Backwash band, reggae

Jeux en bois, petite restauration, buvette

📍 Esplanade du Concié

Entrée libre

Plus d'infos page 22

Temps fort

LUNDI 8 AOÛT

15h30-minuit

Marché du terroir

📍 Place de l'Océan

MARDI 9 AOÛT

10h30-12h30 et 18h-20h

Initiation sport olympique : roller skating

📍 Place du Commerce

Gratuit

MARDI 9 AOÛT

19h

Cirque Star Circus

📍 Place du Marché

Payant sur place

MARDI 9 AOÛT

18h30-19h30

Atelier danse découverte autour du « playback »

Proposé par Mélodie Cecchini.

📍 Place de l'Océan

Inscription sur place – Gratuit

MARDI 9 AOÛT

21h30

Spectacle de danse contemporaine « Kif and kitsch »

Par la compagnie « Les Schini's »

📍 Place de l'océan

Gratuit

MARDI 9 AOÛT

20h-minuit

Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

MERCREDI 10 AOÛT

10h30

Les scènes de poche

« L'Heure du conte » en plein air

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 34

MERCREDI 10 AOÛT

16h-minuit

« Ciné des Champs »

Exposition de matériel

agricole, marché de producteurs

locaux, concert, cinéma de plein air

📍 Esplanade du Concié

Entrée libre

Temps fort

JEUDI 11 AOÛT

19h-22h30

Chill Party

Transats, musique

📍 Esplanade de la Grande Côte

Gratuit

VENDREDI 12 AOÛT

17h-minuit

Marché d'art

📍 Place de l'Océan

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AOÛT

17h-23h

Festival des jeux

📍 Place de l'Océan

Accès libre

DIMANCHE 14 AOÛT

18h

Guignol Furlan

📍 Place du Marché

Payant sur place

Vaux-sur-Mer AOÛT

MARDI 2, MERCREDI 3 ET JEUDI 4 AOÛT

18h30 à minuit

Festi'vaux

📍 Parc de la mairie

Gratuit

Informations : www.festivaux.fr

www.facebook.com/festivaux

VENDREDI 12 AOÛT

22h30

Feu d'artifice

📍 Plage de Nauzan

Gratuit

DIMANCHE 21 AOÛT

14h à 19h

La Démentielle : course d'obstacles de 55 km accessible à tous

📍 Parc des sports

Tarifs : de 7 € à 25 €

<https://amilevent.com/> amilevent16@gmail.com

VENDREDI 26 AOÛT

19h à minuit

Nauzan fête la fin de l'été

📍 Promenade de Nauzan

LUNDI 15 AOÛT

⌚ 15h30-minuit

Marché du terroir

📍 Place de l'Océan

MARDI 16 AOÛT

⌚ 10h30-12h30 et 18h-20h

Initiation sport olympique : golf

📍 Place du Commerce

Gratuit

MARDI 16 AOÛT

⌚ 20h-minuit

Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

MARDI 16 AOÛT

⌚ 20h30

Pico le clown

📍 Place du Commerce

Payant sur place

MERCREDI 17 AOÛT

⌚ 10h30

Les scènes de poche

Des contes pour la famille

📍 Médiathèque

Gratuit

Plus d'infos page 34

JEUDI 18 AOÛT

⌚ 19h-22h30

Chill Party

Transats, musique

📍 Esplanade de la Grande Côte

Gratuit

VENDREDI 19 AOÛT

⌚ 17h-minuit

Marché d'art

📍 Place de l'Océan

DU 19 AU 22 AOÛT

⌚ 17h-minuit

Crescendo

Festival international de rock progressif

15 concerts live en bord de mer

📍 Esplanade du Concié

Gratuit

Plus d'infos page 26

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AOÛT

⌚ 9h-22h

Foire aux vins et à la gastronomie

Organisée par le comité de jumelage

📍 Parc Raymond Vignes

Temps fort

LUNDI 22 AOÛT

⌚ 15h30-minuit

Marché du terroir

📍 Place de l'Océan

MARDI 23 AOÛT

⌚ 10h30-12h30 et 18h-20h

Initiation sport olympique : aviron

📍 Place du Commerce

Gratuit

MARDI 23 AOÛT

⌚ 19h

Cirque Star Circus

📍 Place du Marché

Payant sur place

MARDI 23 AOÛT

⌚ 20h-minuit

Marché nocturne

📍 Esplanade de la Grande Côte

JEUDI 25 AOÛT

⌚ 19h-22h30

Chill Party

Transats, musique

📍 Plage du Platin

Gratuit

VENDREDI 26 AOÛT

⌚ 17h-minuit

Marché d'art

📍 Place de l'Océan

SAMEDI 27 AOÛT

⌚ 8h-18h

Foire aux puces

Organisée par le comité de jumelage

📍 Parc Raymond Vignes

Temps fort

DU 28 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE

⌚ 10h-18h

Saint-Palais sur livres

6^e édition

Rencontrez et échangez avec des auteurs (polars, essais, voyage, jeunesse...)

📍 Place de l'Océan

Temps fort

DIMANCHE 28 AOÛT

⌚ 20h

Projection/rencontre film : « L'Enfer des anges »

Dans le cadre de Saint-Palais sur livres, cycle hommage à Pierre Very

📍 Salle Michel Legrand

Tarif 5 €

MARDI 30 AOÛT

⌚ 10h-18h

Les bouquinistes

📍 Place de l'Océan

Gratuit

SEPTEMBRE

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

⌚ 20h

Jeudis musicaux

Thibault Garcia à la guitare et Philippe Jaroussky, contre-ténor

📍 Église nouvelle

Tarif 16 €

Temps fort

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

⌚ 14h-18h

Journée de la vie associative

Stands, informations, rencontres

et démonstrations

📍 Parc Raymond Vignes

Temps fort

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

⌚ 20h30

Projection/rencontre film « Les Disparus de Saint-Agil »

Dans le cadre de Saint-Palais sur livres, cycle hommage à Pierre Very

📍 Salle Michel Legrand

Tarif 5 €

DU 4 AU 11 SEPTEMBRE

OPEN 17

Tournoi international féminin de tennis

📍 Tennis club

de Saint-Palais-sur-Mer

Plus d'infos page 27

Temps fort

MARDI 6 SEPTEMBRE

10h-18h

Les bouquinistes

Place de l'Océan

Gratuit

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

10h-18h

Vente de livres de la médiathèque à petits prix

Place de l'Océan

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

20h30

Projection/rencontre film « Goupi Mains rouges »

Dans le cadre de Saint-Palais sur livres, cycle hommage à Pierre Very

Salle Michel Legrand

Tarif 5 €

MARDI 13 SEPTEMBRE

10h-18h

Les bouquinistes

Place de l'Océan

Gratuit

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

20h30

Projection/rencontre film « L'Assassinat du Père Noël »

Dans le cadre de Saint-Palais sur livres, cycle hommage à Pierre Very

Salle Michel Legrand

Tarif 5 €

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

Conférences, visites commentées...

Samedi 17 à 17h : spectacle sur le château d'eau de Courlay par les Swimming Pool (à l'aide de cordes et baudriers)

Vaux-sur-Mer

SEPTEMBRE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

10h à 18h

Forum des associations

Salle de l'Atelier

DU 12 AU 23 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine

Expositions, conférences, visites

Programme sur :

www.vaux-sur-mer.fr

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

9h à 18h

Grande brocante du Lions Club Royan Doyen

Parc des sports

TOURISME

Balade commentée « Sur le sentier des Douaniers »

En juillet, août et septembre, les mardis de 10h à 12h*

Creusé dans les falaises calcaires, dominant l'entrée de l'estuaire de la Gironde, le sentier des Douaniers recèle quelques histoires. Découverte de la station de Saint-Palais-sur-Mer, de la mode des bains de mer à nos jours : architecture balnéaire, navigation côtière, douaniers, carrelots, phares et amers, naufrages

et pirates, la station balnéaire n'aura plus de secret pour vous.
Distance 1 km

Départ de la base nautique de Nauzan.

Tarif : 7 € / 3 € de 6 à 12 ans /
gratuit moins de 6 ans.

Visite ludique en famille

Du 15 juillet au 19 août, les vendredis de 10h à 11h30 *

Àu départ du Vieux Clocher, la station balnéaire de Saint-Palais-sur-Mer se découvre de façon ludique. Un véritable jeu en famille pour apprendre l'histoire de la cité bal-

néaire tout en s'amusant !
Distance 1 km

Tarif : 6 € / gratuit
moins de 6 ans.



* Réservation obligatoire dans les bureaux d'information touristique.

Renseignements : 05 46 08 21 00 – <https://www.royanatlantique.fr/visites-guidees/>

Conservatoire



L'orchestre accueille de nouveaux instrumentistes

Le nouvel ensemble instrumental du conservatoire de Saint-Palais-sur-Mer « **Con Brio Orchestra** » accueille les instrumentistes à cordes, à vent et à percussion. Si vous aimez *Star Wars*, Mozart et les Rolling Stones, cet orchestre est fait pour vous ! Quel que soit le niveau de votre pratique instrumentale, que vous soyez enfant, ado, actif ou retraité, rejoignez l'orchestre **tous les mardis de 18h30 à 20h** dans l'auditorium du conservatoire (premier rendez-vous le mardi 20 septembre).

La rentrée 2022/2023 au conservatoire

Inscriptions au conservatoire à partir du mercredi 24 août :

- les lundis de 16h30 à 18h45
- les mercredis de 10h à 11h45 et de 14h à 18h

Rencontre avec les professeurs et tests instrumentaux du 5 au 9 septembre.
Reprise des cours le lundi 12 septembre

Renseignements sur le site du conservatoire :

conservatoire.stpalaissurmer.fr
Contact : 05 46 23 49 26 ou conservatoire@stpalaissurmer.fr



Médiathèque

Les Scènes de poche

La médiathèque du centre culturel propose du 20 juillet au 17 août ses « Scènes de poches ».

Le mercredi à 10h30, venez assister à un spectacle familial (dès 4 ans) et gratuit sur le théâtre de verdure devant le centre culturel. Vous pouvez apporter votre pliant ou votre plaid, ainsi vous serez confortablement installés pour assister au spectacle.

MERCREDI 20 JUILLET

« Contes accompagnés de musique » par Marguerite Pouch, compagnie du Fil de l'Ancre.

Les histoires, les contes et légendes voyagent d'un coin du monde à l'autre, tantôt au gré du vent, tantôt au fil de l'eau depuis la première nuit. Cet été, c'est à Saint-Palais-sur-Mer qu'ils feront escale.

MERCREDI 27 JUILLET

« Gustave, jongleur à deux balles » par la compagnie La rue Till.

À défaut de pouvoir répondre au « Pourquoi tu fais ça ? » quasi philosophique, Gustave Till se propose de répondre à cette deuxième question beaucoup plus flatteuse : « Comment tu fais ça ? ». Il se lance donc dans un explicatif des bases de son art : la jonglerie, mais diverge facilement vers ses autres passions : la poésie et les mathématiques entre autres.

MERCREDI 3 AOÛT

« La girafe le retour » par la compagnie Les chats mots passant.

« Abracadabri, abracadabra, tes pattes et ton cou tu perdras ! ». Ce furent les derniers mots de la sorcière. Alors, la girafe prit ses petites jambes à son petit cou et s'enfuit demander conseil au baobab magique dont les pouvoirs sont immenses. Un conte moderne qui revisite les codes avec humour et poésie !

MERCREDI 10 AOÛT

« Heure du conte » en plein air.

Un moment d'évasion à partager en famille.

MERCREDI 17 AOÛT

« Contes » par Marguerite Pouch, compagnie du Fil de l'Ancre.

Un vent venu d'ailleurs vous emporte d'un continent à l'autre, au gré des chants, des histoires et des mélodies sans âge.

« Où naissent les héroïnes »

de Claire Vigarello



Pour un moment de lecture plaisir cet été, sur la plage ou ailleurs, voici un roman positif, lumineux, tendre et malicieux, agréable à lire mais surtout pas mièvre ! C'est Claire Vigarello qui nous le livre dans son premier titre « Où naissent les héroïnes ». C'est l'histoire de Sylvie, en surpoids, effacée, sans aucune confiance en elle, employée dans une entreprise de matelas, ignorée de tous, incapable de s'affirmer, Sylvie, bonne épouse, bonne mère, s'ennuie dans cette petite vie qu'elle trouve un peu étriquée. Son mari est obsédé par une procédure qu'il souhaite mener contre l'entreprise qui l'a renvoyé et se retrouve dans une situation de chômage longue durée. Sylvie, qui ne se connaissait aucun talent, se découvre celui d'écrivain,

et elle accouche soudainement de Charlotte, l'héroïne d'un roman. Un roman qui fera éclater Sylvie au grand jour et réveillera tous ses sens en même temps qu'un vorace appétit de vivre. Aidée, "boostée" par sa vieille voisine Mireille, par son éditeur, et surtout par son personnage Charlotte, qui lui murmure en lui prenant la main « Viens, on s'en fout, le monde est à nous ! », Sylvie se trouvera enfin. Un roman vivant, très bien construit, drôle, les personnages sont très attachants. Vous ne pourrez pas le lâcher !



• Où naissent
les héroïnes,
Claire Vigarello,
Albin Michel

La sélection de l'été



Le Grand Monde Pierre Lemaitre

Captivante, cette saga familiale est pleine de

rebondissements et saupoudrée de moments hilarants ! Une plongée mouvementée et jubilatoire dans les Trente Glorieuses. Evasion et détente garanties.

Paris-Briançon Philippe Besson

Embarquez dans un train de nuit bien singulier pour partager la compagnie d'une charmante galerie de voyageurs se croisant au hasard du destin. Des chapitres courts, des arrêts en gare fréquents, ce roman au suspense redoutable nous rappelle que nul ne maîtrise son destin tout en célébrant le miracle des rencontres fortuites.



La Boîte à magie Camilla Läckberg et Henrik Fexeus

Et pour frissonner un peu, un tour de magie qui tourne mal ? Un corps est retrouvé transpercé d'épées dans une boîte, une détective atypique et un mentaliste un peu magicien mènent l'enquête. Ce duo attachant et hors norme vous fera perdre haleine tout au long du roman.





PATRIMOINE

Histoire du lac de Saint-Palais-sur-Mer : si près, si loin...



**Par Stéphane Magrenon,
conseiller délégué au littoral et au patrimoine**

Si près, si loin. L'espace de notre lac au plus près du centre-ville, au plus près de nos lieux les plus balnéaires, au plus près d'une folle agitation estivale sait nous apporter, si l'on s'y adonne, des moments de calme et de quiétude loin de tout. En effet, depuis 1987, le lac de Saint-Palais-sur-Mer trace l'esquisse de sa majestueuse figure pour l'offrir aux amoureux de la nature. Cet article, en plusieurs parties, tentera d'en dresser l'histoire.

Épisode 2 : le temps des projets (1980-1985)

Une synthèse des volontés : la création d'un parc de loisirs

Consciente des enjeux environnementaux tout en ayant l'ambition de dynamiser cet espace naturel, la municipalité se heurte à des motivations qui peuvent apparaître contradictoires.

Tout d'abord, il existe une volonté clairement affirmée de préserver cet espace naturel en assurant la protection des milieux les plus sensibles et en maintenant le potentiel naturel de l'écosystème. Dans l'esprit des décideurs cette coulée verte constituerait, en outre, un indéniable contrepoids au développement de l'urbanisation. Ensuite, la transformation de ce marais en espace aménagé autour d'un lac permettrait d'offrir aux habitants mais aussi aux estivants une zone de calme ou de repos à quelques centaines de mètres de l'avenue de la Répu-

blique et au voisinage de la place du Marché. Cet espace d'agrément pourrait alors comporter un ensemble d'activités récréatives indispensables à la vocation touristique et de loisirs de Saint-Palais-sur-Mer. Les élus imaginent aussi en faire un lieu d'animation socioculturelle.

En clair, il va s'agir de combiner nature et animation. Le terme choisi sera celui de parc de loisirs.

Le premier projet (1980-1982) : une variété d'ambitions

Le 6 mai 1980, le conseil municipal décide de l'aménagement du plateau du Rhâ. Ce vaste espace de 64 ha (hectares) enserrant le marais du Rhâ prévoit la construction de 1 000 à 1 500 logements dans les années à venir. En effet, le POS (plan d'occupation des sols) de 1975 classait les terrains en zone urbanisable. Première étape, sur le

plan politique, il faut affirmer la volonté de prévoir, outre les constructions, un plan d'eau et un secteur public d'espaces verts et de loisirs. Deuxième étape, sur le plan réglementaire, il est nécessaire de réviser le POS et de passer la zone correspondante en espace réservé. La décision sera votée un peu plus tard, en 1984.

En attendant la révision du POS, la municipalité élabore entre 1980 et 1982 son projet de parc de loisirs [figure 1]. Le futur « Parc du Marais » se définit comme un « poumon d'eau et de verdure au centre de l'agglomération ». L'emprise de 15 ha s'étend du rond-point du Marché jusqu'à l'actuel Rancho. Il prévoit l'aménagement d'un plan d'eau d'1 ha d'une profondeur moyenne de 2,50 mètres. Ce qui nécessiterait l'extraction de 25 000 m³ de terre. Tout autour du lac, le projet envisage des plantations d'arbres ou de l'engazonnement sur 20 000 m².

Concernant les activités de loisirs, il est prévu deux courts de tennis (implantés en 1981 près du rond-point du Marché), des espaces de jeux pour enfants, un terrain de pétanque, un parcours de footing et des tables de pique-nique. Une place est même réservée pour un mini-zoo ! Pour les animations socioculturelles, le projet envisage des bâtiments à usage collectif (associations, scolaires, personnes âgées) comprenant une buvette-restauration et une maison des jeunes (elle sera construite en avril 1982). Enfin, au regard de la mobilité le site prévoit un cheminement piéton et une piste cyclable (1 400 m) d'une largeur de 2-3 mètres, un parking au sud de l'emprise de 5 000 m² pour 200 véhicules et quelques bus puis des

passerelles facilitant la promenade tout autour du lac. Plus surprenant, le projet considère une route transversale de 16 mètres de large qui part de la rue du Logis Vert vers l'avenue de la Ganipote. Elle contraint l'espace naturel d'origine en le coupant en deux parties.

La montée des contestations (1981-1983)

Alors que le premier projet se dessine, la municipalité doit d'ores et déjà procéder aux acquisitions des parcelles situées sur l'emprise. Le 28 novembre 1980, le conseil municipal vote la possibilité d'acquérir par voie d'expropriation les terrains nécessaires à la création du parc de loisirs.

Suite à l'enquête publique réalisée du 4 au 27 mai 1981, une offre d'achat à hauteur de 8 F/m² est faite aux 24 propriétaires mais hormis les indivisaires de la famille Vallet, aucun n'accepte. En effet, la divergence entre le prix proposé et celui auquel ils consentiraient à céder leur terrain est trop importante. Certains souhaitent 50 F voire même 70 F/m², soit approximativement le prix des terrains à bâtir avoisinants. A cette occasion, Michel Nappée adresse au maire une lettre indiquant que la somme proposée représente tout juste deux paquets de cigarettes. M. Pilloton, quant à lui, fait part de son mécontentement en évoquant que la valeur d'indemnisation de ses peupliers ne tient pas compte du préjudice subi (il ne pourra pas vendre ses arbres en pleine maturité). Il fait même intervenir Michel Crépeau en qualité de maire de La Rochelle mais surtout

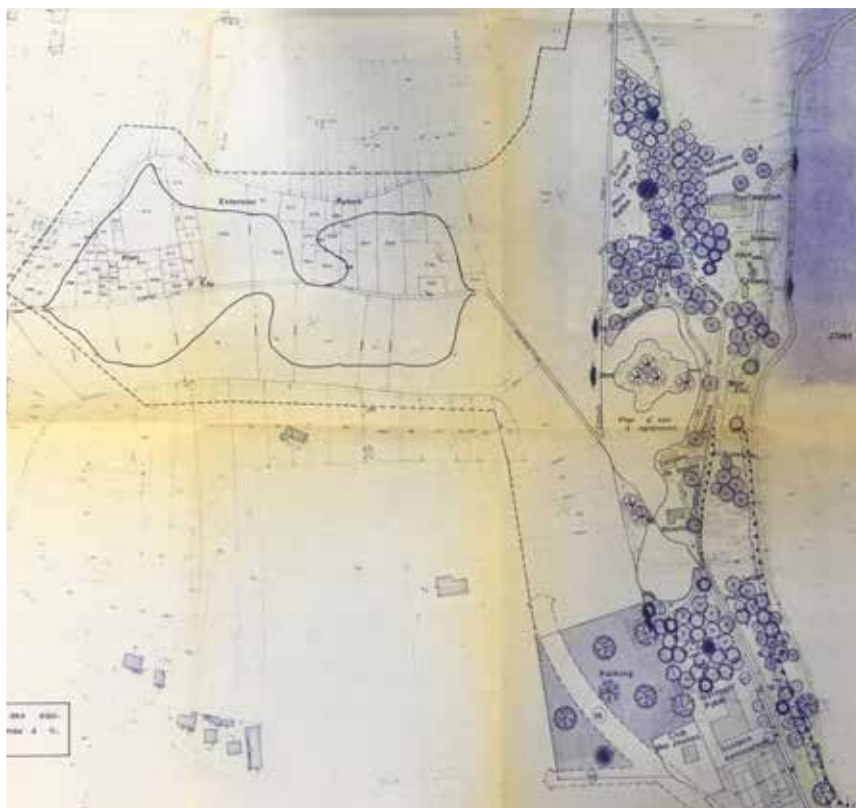


Figure 1 : vue d'ensemble du projet 1 (1980-1982) avec de multiples activités, AMSP, 2w265



Figure 2 : vue d'ensemble du projet 2 (1983-1984) comprenant de multiples petits plans d'eau, AMSP, 4w36

de ministre de l'Environnement. Par retour, celui-ci interroge le maire de Saint-Palais-sur-Mer, Raymond Vignes, sur les atteintes potentielles du projet à l'écosystème. L'opposition au projet se constitue sur un plan plus collectif lorsque M^{me} Rouget, présidente de l'Association de défense de Saint-Palais-sur-Mer, dénonce le projet en invoquant entre autres le prix de rachat dérisoire, le manque de concertation, des défauts de procédure, le manque de visibilité du projet sur la partie ouest du marais et enfin la présence d'une route traversant une des dernières zones humides littorales de la région. Elle en profite pour déposer une pétition qui recueille 75 signatures.

Malgré tout, la municipalité maintient son projet et décide au final de l'expropriation de onze propriétaires représentant 22 parcelles.

Un projet en évolution (1983-1985)

Même si l'objectif de la création d'un parc de loisirs demeure inchangé, le projet va évoluer. Dans une deuxième

mouture (1983-1984) **[figure 2]**, le plan d'eau apparaît plus morcelé, avec de nombreux chenaux et huit passerelles pour faciliter le cheminement piéton. De plus, la piste cyclable trouve un prolongement jusqu'à l'avenue de la Ganipote grâce à un accord entre M. Verglas (propriétaire des tennis) et la municipalité (5 octobre 1983). Autre innovation dans ce second projet : la présence d'une activité de location de barques et pédalos. Les élus pensent que sur le plan financier, les recettes permettraient de contribuer en grande partie aux dépenses d'entretien du parc de loisirs. Enfin, la DDE (Direction départementale de l'équipement) conclut à l'inutilité de la route séparant le marais en deux parties.

Le troisième projet (1985) **[figure 3]** sera finalement celui retenu. D'une part, il concrétise l'abandon de cette voie et privilégie la présence d'une piste cyclable le long de la falaise. D'autre part, il confirme la volonté de sauvegarder un écosystème de qualité en conservant la végétation périphérique (maintien des arbres, des arbustes et des roselières). Des plantations de complément seront effectuées, avec notamment la création ou la valorisation de prairies. Mais surtout, ce projet prévoit un plan d'eau beaucoup plus important (de 1 ha à 3,5 ha) qui s'ouvre vers l'ouest du site en direction de La Palud.

Dès lors, la municipalité va encore devoir procéder à l'acquisition de parcelles supplémentaires. Le 25 janvier 1985, 57 propriétaires (le nombre important de personnes concernées s'explique par la taille réduite des parcelles) sont informés des intentions de la commune. En mars 1985, 70 % d'entre eux ont accepté de vendre leur terrain (sur la base de 11,20 F/m²). Au final, seuls onze propriétaires seront expropriés en novembre 1985 **[figure 4]**. Ainsi, tout est en place pour commencer les travaux d'aménagement.

À suivre... (Les informations bibliographiques seront fournies à la fin du prochain article.)

Figure 3 : vue détaillée du projet 3 (1985) qui s'avérera être le dernier et qui donne à notre lac son aspect actuel, AMSP, 2w265



Figure 4 : en jaune, les parcelles restant à acquérir en 1985 pour compléter le projet et ouvrir le futur plan d'eau vers l'est, AMSP, 2w266

LES ASSOS

CES PAGES SONT ÉCRITES PAR LES ASSOCIATIONS ELLES-MÊMES

La Boule Marinière

C'est dans la fin des années 80 que l'appellation « La Boule Marinière » est née.

Au fil du temps « La Boule Marinière » s'est diversifiée en devenant par moments « la houle » lors de voyages annuels qui nous font naviguer sur la Charente, sur l'océan, voire dans les marais grâce à notre Président et ami Michel, organisateur sans faille ! Elle sait aussi se faire « bouffe » lors de repas où nous avons le plaisir de nous retrouver pour faire la fête, avec tombola et danse à la clé. Chaque année, elle « roule » en faisant partager à chacune et à chacun les joies du vélo sur les belles pistes cyclables de la Côte de Beauté. Alors, qu'elle soit « boule », « houle », « bouffe » ou qu'elle « roule », « La Boule Marinière » c'est vous, nous, elles ou ils. Profitons-en et partageons sans compter le meilleur et surtout le rire !



Contact :
Laboulemariniere.
clubeo.com



Club informatique SPI

Le club ferme ses portes du mercredi 29 juin au lundi 5 septembre. Comme tous les ans, le club SPI participera aux forums des associations de Saint-Palais-sur-Mer et de Royan organisés en septembre.



Contact : 06 07 04 74 86
spi17420@gmail.com
www.clubspi.fr

Don de sang

L'association pour le don du sang bénévole de Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer, c'est* :

- 543 dons ;
- 295 donneurs féminins et 248 masculins ;
- 210 ont 55 ans et plus, 118 entre 45 et 54 ans, 86 entre 35 et 44 ans, 68 entre 25 et 34 ans et 61 entre 18 et 24 ans.

Depuis sa création en 2008, ce sont 5 483 dons qui ont été enregistrés. Un grand merci aux donateurs ! Et pour que cela continue, l'Établissement français du sang organise les collectes sur rendez-vous à l'adresse suivante : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr. Ainsi, le temps d'attente est raccourci. Et n'oubliez pas, prendre 1 heure pour un don de sang permet de sauver 3 vies !

* Chiffres année 2021.



Contact : 06 06 48 42 01
jocelyne.adsb.st-palais-vaux@orange.fr



Prochaines collectes

Saint-Palais-sur-Mer
Jeudi 28 juillet et jeudi 11 août
de 8h30 à 13h, salle des fêtes.



Les médaillés d'or

Tennis de table Saint-Palais/Vaux-sur-Mer

Deux vétérans du club en or au championnat de France.

Danielle Paoli et Luc Delrive (photo) au critérium régional vétérans organisé le 9 janvier à Parthenay ont ramené au club chacun une médaille d'or et se sont aussi qualifiés pour le championnat de France vétérans Catégorie V4. Cette compétition s'est déroulée à Saint-Dié (Vosges) pendant le week-end de Pâques et a été faste pour les joueurs du club. En individuel, Luc Delrive perd en 1/8^e de finale, mais a remporté l'or en double messieurs avec Alain Geoffroy du Club de Dombasle.

Danielle Paoli perd en 1/4 de finale en individuel, mais avec Luc Delrive ils accèdent à la plus haute marche du podium en remportant la médaille d'or en double mixte. Les deux joueurs de Saint-Palais/Vaux-sur-Mer, Danielle Paoli et Luc Delrive, sont allés chercher l'or en double mixte contre une équipe de Grand-Quevilly très expérimentée et habituée des podiums, ce qui a rendu la victoire encore plus belle.



Contact : 05 17 25 11 03

Les Amis de Notre-Dame du Platin

Messes à la chapelle, les dimanches à 11h15,
à partir du 10 juillet et jusqu'au 21 août.
Pèlerinage : dimanche 28 août.

Océan Sport Danse



Nous vous attendons nombreux en septembre pour pratiquer gymnastique d'entretien, zumba, fitness, yoga et Pilates à la salle omnisports.



Contact : 06 82 18 76 67
oceansportdanse@gmail.com

Song-Long

Le Thái cuc dao est une gymnastique traditionnelle basée sur des techniques fondées sur la connaissance et la maîtrise du souffle et qui associe mouvements lents, vifs et précis, exercices respiratoires et de concentration... Les techniques du Thái cuc dao sont une façon originale de mettre à l'épreuve le corps et l'esprit, en les renforçant. Les mouvements lents, doux mais continus, augmentent la mobilité du corps et la résistance des muscles. Après quelques mois seulement de pratique, le Thái cuc dao permet de reprendre des activités physiques et de retrouver une liberté de mouvement que l'on pensait perdue depuis longtemps. Les lundis, mercredis et vendredis de 17h à 19h à la salle omnisports Dominique Rocheteau.



Contact : 06 40 25 10 28



La plage du Platin : un cadre idyllique pour une séance de Thái cuc dao

Les Amis de Saint-Palais

Réunion publique de l'été : vendredi 19 août à 20 h 45 à la salle des fêtes, rue du Logis Vert.

Les Marins de Saint-Palais

par Jacques Peret, professeur à l'université de Poitiers.
Avant le développement du tourisme balnéaire au XIX^e siècle, Saint-Palais est une communauté où les marins sont particulièrement nombreux. La conche est d'abord la première station de pilotage de l'estuaire avec sa trentaine de pilotes qui se transforment en pêcheurs lorsque passent au large les bancs de sardines et de maigres. Mais à partir de la fin du XVII^e siècle, nos marins parmi lesquels un solide noyau de capitaines vont s'embarquer sur les trois-mâts du grand port de Bordeaux. On retrouve les Saint-Palaisiens sur toutes les mers du globe, à pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve, aux Indes et surtout sur les routes des Antilles, destination suivie chaque année par des dizaines de nos marins.

Qui sont ces aventuriers du grand large qui marquent profondément la vie de Saint-Palais jusqu'au début du XIX^e siècle ?

Samasa

Nos séances de Hatha Yoga se poursuivent cet été en extérieur dans un cadre de verdure face à la mer.

De juin à septembre, l'association Samasa est heureuse de vous accueillir esplanade du phare de Terre-Nègre :

- les jeudis de 17h30 à 18h45 avec Vanessa (inscriptions 06 86 85 99 06)
- les samedis 9 juillet et 13 août, de 10h à 11h15 avec Catherine (inscriptions 06 07 22 22 52)



Ouvert à tous.

Tarif : 10 € / 7 € adhérents

Si météo incertaine, rendez-vous salle Dominique

Rocheteau, impasse des Ormeaux.

Contact : asso.samasa@gmail.com

 Samasa

 samasa_so_ham



La Palette

Les heureuses lauréates

L'exposition annuelle de La Palette s'est déroulée à la salle des fêtes du 27 avril au 6 mai.

Vingt artistes y ont présenté 150 œuvres. Cette exposition a obtenu un vif succès.

Près de 700 visiteurs ont eu pour mission de voter pour leurs deux tableaux préférés.

Lors de la clôture, et après dépouillement de l'urne, les lauréats sont les suivants :

- Prix du public pour les huiles et acryliques à Françoise Gasparini pour sa « Balade nocturne ».
- Prix du public pour les aquarelles et pastels à Viviane Collin pour sa « Chaumière en Brière ».

Et comme chaque année, la municipalité – qui soutient activement notre association – a choisi son tableau préféré et décerné le « prix de la Ville » à Marie-Claude Gilles.



Contact : 05 46 38 23 64

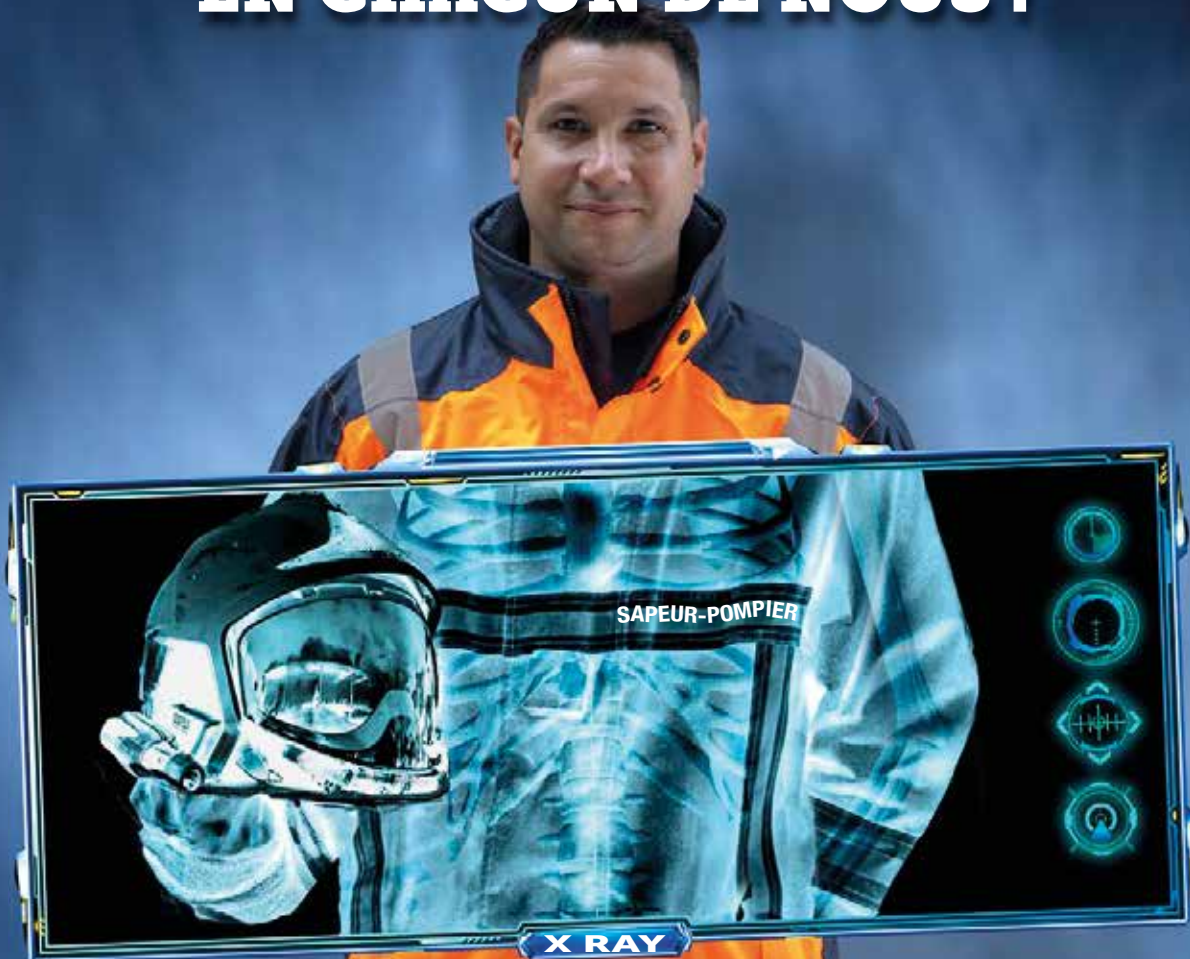
Journée de la vie associative

Samedi 3 septembre de 14h à 18h au parc Raymond Vignes.

Stands, informations, rencontres et démonstrations.



IL EXISTE UN SAPEUR-POMPIER EN CHACUN DE NOUS !



**Révélez-vous,
devenez sapeur-pompier !**

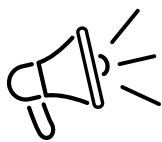
Devenir sapeur-pompier n'est pas un rêve inaccessible réservé à une élite, car cela repose sur des valeurs présentes en chacun de nous **comme l'altruisme, l'engagement envers ses concitoyens.**

Vous avez l'esprit d'équipe, vous êtes dynamique, vous souhaitez être utile, donner un sens à votre engagement ?

Alors rejoignez-nous au centre de secours de Saint-Palais-sur-mer

CONTACT :

Lieutenant Dussardier, 06 72 53 08 88 - chef-cs-saint-palais-sur-mer@sdis17.fr
sdis17.fr



Sécurité

COEFFICIENT SUPÉRIEUR À 100 = DANGER

CONSEIL : NE PAS PARTIR PÊCHER SEUL !

Avant de partir pêcher : s'équiper d'un téléphone portable rechargé ; prévenir quelqu'un à terre de votre heure de retour ; surveiller l'heure et les conditions météorologiques.

SURVEILLER LA MONTÉE DES EAUX

Numéros d'urgence

En cas d'urgence, composez le **196**, numéro d'urgence en mer, depuis n'importe quel poste de téléphone fixe ou mobile, ou le **18**, numéro d'urgence des pompiers.

Juillet

Jour	Pléines mers						Basses mers			
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)
01	07:12	4.80	070	19:21	4.95	069	01:01	1.60	13:06	1.70
02	07:46	4.75	068	19:56	4.90	067	01:36	1.65	13:42	1.75
03	08:21	4.70	066	20:33	4.85	064	02:12	1.65	14:18	1.80
04	09:00	4.60	062	21:14	4.80	060	02:49	1.75	14:57	1.85
05	09:44	4.50	058	22:02	4.70	056	03:29	1.80	15:40	1.95
06	10:36	4.45	054	22:56	4.60	052	04:13	1.90	16:30	2.05
07	11:37	4.40	050	23:57	4.55	049	05:04	1.95	17:28	2.10
08	--:--	--:--	--	12:42	4.45	049	06:04	2.00	18:32	2.05
09	01:03	4.60	050	13:48	4.55	052	07:09	2.00	19:38	1.95
10	02:12	4.65	056	14:51	4.75	060	08:15	1.85	20:43	1.75
11	03:19	4.80	064	15:50	4.95	069	09:18	1.70	21:46	1.55
12	04:21	5.00	075	16:44	5.20	080	10:18	1.50	22:47	1.30
13	05:17	5.15	085	17:36	5.40	089	11:14	1.35	23:44	1.10
14	06:10	5.25	093	18:27	5.55	095	--:--	--:--	12:07	1.20
15	07:01	5.30	097	19:17	5.60	098	00:37	0.95	12:57	1.15
16	07:50	5.25	097	20:07	5.55	096	01:27	0.90	13:45	1.15
17	08:39	5.10	093	20:57	5.40	089	02:15	1.00	14:31	1.25
18	09:26	4.90	085	21:46	5.15	079	03:00	1.15	15:17	1.40
19	10:15	4.65	074	22:36	4.90	067	03:45	1.40	16:05	1.60
20	11:06	4.45	062	23:29	4.65	056	04:32	1.65	16:57	1.85
21	--:--	--:--	--	12:06	4.30	051	05:24	1.95	17:56	2.05
22	00:30	4.40	046	13:16	4.20	043	06:25	2.15	19:03	2.20
23	01:39	4.30	041	14:25	4.25	041	07:33	2.25	20:13	2.20
24	02:48	4.30	042	15:23	4.40	044	08:40	2.20	21:17	2.15
25	03:46	4.35	047	16:09	4.55	050	09:37	2.10	22:10	2.00
26	04:33	4.50	054	16:48	4.70	057	10:24	2.00	22:55	1.85
27	05:13	4.65	061	17:24	4.85	064	11:05	1.85	23:35	1.70
28	05:48	4.75	067	17:58	5.00	069	11:42	1.75	--:--	--:--
29	06:22	4.85	072	18:31	5.05	074	00:11	1.60	12:18	1.65
30	06:54	4.90	075	19:03	5.10	076	00:47	1.50	12:52	1.60
31	07:25	4.95	077	19:36	5.10	077	01:21	1.50	13:27	1.55

Août

Jour	Pléines mers						Basses mers			
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)
01	07:58	4.90	077	20:10	5.10	076	01:55	1.50	14:01	1.55
02	08:32	4.85	075	20:47	5.00	073	02:29	1.50	14:36	1.60
03	09:11	4.75	070	21:29	4.90	067	03:03	1.60	15:13	1.70
04	09:56	4.65	064	22:18	4.75	060	03:40	1.70	15:55	1.80
05	10:51	4.50	056	23:17	4.60	053	04:24	1.85	16:47	1.95
06	11:59	4.40	050	--:--	--:--	--	05:19	2.00	17:52	2.05
07	00:29	4.45	048	13:18	4.45	047	06:30	2.10	19:08	2.05
08	01:53	4.45	048	14:36	4.65	052	07:47	2.10	20:25	1.90
09	03:13	4.65	056	15:41	4.90	063	09:03	1.90	21:37	1.65
10	04:17	4.90	069	16:37	5.20	077	10:10	1.65	22:41	1.35
11	05:12	5.10	083	17:27	5.50	090	11:07	1.35	23:37	1.10
12	06:01	5.30	095	18:14	5.65	099	11:59	1.15	--:--	--:--
13	06:46	5.35	102	19:00	5.75	103	00:27	0.90	12:46	1.05
14	07:30	5.35	103	19:44	5.65	102	01:13	0.85	13:30	1.00
15	08:10	5.20	099	20:26	5.45	095	01:56	0.95	14:11	1.10
16	08:48	5.00	090	21:07	5.20	084	02:35	1.15	14:51	1.30
17	09:25	4.75	077	21:48	4.90	070	03:13	1.40	15:31	1.55
18	10:03	4.50	063	22:34	4.55	055	03:53	1.70	16:15	1.85
19	10:55	4.30	048	23:34	4.25	041	04:37	2.05	17:08	2.20
20	--:--	--:--	--	12:12	4.10	036	05:33	2.30	18:19	2.40
21	00:56	4.05	032	13:47	4.10	030	06:47	2.50	19:43	2.45
22	02:24	4.10	031	15:01	4.25	034	08:10	2.50	20:57	2.30
23	03:29	4.25	039	15:52	4.50	044	09:17	2.30	21:53	2.10
24	04:16	4.45	049	16:31	4.70	055	10:07	2.10	22:37	1.85
25	04:54	4.65	060	17:05	4.90	065	10:48	1.90	23:16	1.70
26	05:27	4.85	070	17:37	5.10	074	11:24	1.70	23:51	1.50
27	05:57	5.00	078	18:07	5.25	081	11:59	1.55	--:--	--:--
28	06:28	5.10	084	18:38	5.35	086	00:25	1.40	12:33	1.45
29	06:58	5.15	087	19:10	5.35	088	00:58	1.35	13:06	1.40
30	07:30	5.15	088	19:42	5.30	087	01:31	1.35	13:39	1.40
31	08:03	5.10	085	20:18	5.20	083	02:03	1.40	14:12	1.45

Septembre

Jour	Pléines mers						Basses mers			
	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (PM)	hauteur (PM)	coef. (PM)	Heure (BM)	hauteur (BM)	Heure (BM)	hauteur (BM)
01	08:40	5.00	079	20:58	5.00	075	02:35	1.50	14:47	1.55
02	09:23	4.80	070	21:47	4.80	065	03:10	1.65	15:27	1.70
03	10:17	4.60	059	22:49	4.50	053	03:52	1.85	16:18	1.95
04	11:30	4.45	047	--:--	--:--	--	04:47	2.10	17:26	2.15
05	00:14	4.35	043	13:05	4.40	041	06:05	2.30	18:54	2.20
06	01:57	4.35	042	14:32	4.65	047	07:38	2.30	20:24	2.00
07	03:15	4.60	053	15:36	5.00	062	09:01	2.05	21:37	1.65
08	04:14	4.90	070	16:28	5.30	079	10:05	1.70	22:35	1.35
09	05:02	5.20	086	17:14	5.60	093	10:57	1.35	23:25	1.05
10	05:44	5.35	098	17:56	5.75	102	11:44	1.15	--:--	--:--
11	06:24	5.45	104	18:37	5.80	105	00:10	0.95	12:27	1.00
12	07:01	5.40	105	19:15	5.70	103	00:51	0.95	13:07	1.00
13	07:35	5.30	100	19:51	5.45	095	01:29	1.05	13:45	1.15
14	08:07	5.10	090	20:26	5.20	084	02:04	1.25	14:21	1.35
15	08:37	4.90	077	21:01	4.85	069	02:38	1.50	14:56	1.65
16	09:11	4.65	062	21:43	4.50	054	03:12	1.80	15:35	1.95
17	09:56	4.35	046	22:43	4.20	039	03:51	2.15	16:21	2.30
18	11:09	4.15	032	--:--	--:--	--	00:40	2.50	17:32	2.60
19	00:17	4.00	027	13:02	4.05	024	05:59	2.70	19:11	2.65
20	01:56	4.00	025	14:29	4.20	028	07:36	2.70	20:31	2.45
21	03:03	4.25	034	15:25	4.45	040	08:48	2.50	21:26	2.20
22	03:50	4.50	047	16:05	4.75	054	09:39	2.20	22:09	1.90
23	04:25	4.75	060	16:37	5.00	067	10:20	1.95	22:47	1.65
24	04:56	5.00	073	17:08	5.25	078	10:57	1.70	23:22	1.50
25	05:27	5.20	083	17:39	5.40	087	11:32	1.50	23:56	1.35
26	05:57	5.30	090	18:10	5.50	093	--:--	--:--	12:06	1.35
27	06:29	5.40	095	18:42	5.55	095	00:29	1.25	12:40	1.30
28	07:02	5.40	095	19:17	5.45	094	01:02	1.25	13:14	1.30
29	07:37	5.30	092	19:54	5.30	088	01:35	1.35	13:49	1.35
30	08:15	5.15	084	20:37	5.05	078	02:09	1.45	14:26	1.50

État civil

DU 23 AVRIL AU 9 JUIN



MARIAGES

Kelly FAVEAU et Mohamed CHOUAIEB,

le 28 mai

Marlène CHAMBON et Alexandre BARON,

le 4 juin



DÉCÈS

Gérard GARRAUD,

le 23 avril

Yvette JOUHAUD née HABEILLON,

le 26 mai

Jacques FÖRET,

le 27 mai

Jacques LECONTE,

le 8 juin

Agnès LÉCURoux née DUBARD,

le 9 juin

Ils s'installent à Saint-Palais



ORA énergétique

Magnétiseuse – Energéticienne

Marie-Laure BON

07 80 30 82 93

contact@ora-energetique.fr

www.ora-energetique.fr

Team trott

Location de trottinette

électrique tout terrain et ville

📍 Face à la place du Marché

06 70 38 40 32 / 06 85 18 73 20

Association MAO

École de cirque

De 3 ans à 12 ans

📍 Studios océanides –

185 avenue de la Grande Côte

Carmen FAYET

06 49 46 06 25

Facebook : assomao

benoha@orange.fr

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

BON ÉTÉ À TOUS

Sentier des Douaniers

À la demande du Département une étude très détaillée sur l'état géomorphologique des sols vient d'être réalisée afin d'identifier les processus d'instabilité affectant la falaise et d'apprécier la dangerosité éventuelle des lieux. **ENFIN!!!**

Depuis le début du premier mandat de notre édile – 14 ans –, les habitants du quartier et nous-mêmes élus de la minorité, avons alerté avec persévérance sur l'instabilité de la falaise côtière.

Ces alertes ont été traitées avec indifférence voire mépris. Le Maire s'en tient depuis 14 ans à sa réponse habituelle « ce n'est pas de notre ressort, c'est le Domaine Public Maritime ».

OUI MAIS : encore faut-il le solliciter et y mettre de la conviction et de la constance.

PIRE. Un avaloir supplémentaire (eaux pluviales) a été ajouté sur la corniche des Pierrières en 2020, aggravant le phénomène d'infiltration bien identifié comme cause de l'instabilité des sous-sols. Les Yeuses qui retiennent les terres de la falaise ne sont pas toujours entretenues. Elles sont en piteux état, envahies par le lierre et insuffisamment élaguées (ce qui leur laisse prendre de la hauteur et les rend plus vulnérables au vent).

CONCLUSION : le patrimoine naturel ne fait pas partie des priorités de la majorité, malgré les promesses électorales sur papier glacé. Combien de temps attendrons-nous encore pour voir les actions préconisées se réaliser et le sentier à nouveau ouvert aux promeneurs?

Pour les eaux de baignade, c'est la même inertie : les fermetures préventives des plages ont surtout pour objectif de soustraire les mauvaises analyses aux statistiques, tour de passe-passe qui permet de ne pas chuter dans le classement.

Il ne nous reste qu'à prier pour qu'il n'y ait pas trop d'orages cet été!

Notre maire se « Poutiniserait-il » ?

Au Conseil Municipal d'avril, fait rare, deux élus de la majorité n'ont pas approuvé la révision du PLU. Ce qui a déplu ! La sanction ne s'est pas fait attendre : un article de presse nous a appris que l'un d'entre eux a été exclu du groupe majoritaire. Le nommer dans cet article nous semble préjudiciable et peu élégant pour l'intéressé.

Ce qui est moins « Poutinien », c'est d'assister à la déliquescence de l'autorité à Saint-Palais. Le manque de coordination et de concertation entre les élus majoritaires est perceptible.

Les incivilités de plus en plus nombreuses ne sont pas sanctionnées. Camping-cars qui refont le « mur de l'Atlantique » ; vélos et trottinettes sur le sentier des douaniers, chevaux à toutes heures sur la plage, rues empruntées volontairement en sens interdit ; stationnements anarchiques, tapages nocturnes, permis de construire non respectés, ordures sur les trottoirs...

De plus nous venons d'apprendre la démission du 3^e adjoint chargé de la sécurité.

À Saint-Palais, on fait une réunion sécurité pour le centre-ville, mais dans d'autres c'est le laisser-aller qui prévaut.

L'équipe Saint-Palais pour Tous

FaceBook : Saint-Palais Pour Tous

Services municipaux

MAIRIE

📍 1 avenue de Courlay

☎ 05 46 23 56 56

✉ mairie@stpalaissurmer.fr

www.stpalaissurmer.fr

Lundi au jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h30

Le service urbanisme est ouvert les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis.

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

📍 1 avenue de la République

☎ 05 46 08 21 00

www.royanatlantique.fr

✉ saintpalais@royanatlantique.fr

CENTRE CULTUREL BORIS VIAN

www.centreculturel.stpalaissurmer.fr

• MÉDIATHÈQUE

☎ 05 46 23 96 70

✉ mediatheque@stpalaissurmer.fr

Lundi de 14h30 à 19h

Mardi de 14h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Vendredi de 14h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h

• CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE

📍 28 avenue de Verdun

☎ 05 46 23 49 26 – 06 19 78 60 87

✉ conservatoire@stpalaissurmer.fr

CENTRE NAUTIQUE

ÉCOLE DE VOILE ET DE CHAR À VOILE

📍 70 avenue de Pontailac

☎ 05 46 23 28 10

✉ centrenautiquenauzan@stpalaissurmer.fr

Autres services

LA POSTE

📍 11 rue du Logis Vert

☎ 36 31

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h

et de 14h à 16h30 (levée du courrier à 15h15)

les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à

16h30 (levée du courrier à 15h15)

• RELAIS POSTE COMMERÇANTS : BAR-TABAC « LE RACER »

📍 41 rue des Hortensias.

☎ 05 46 23 73 18

SNCF

☎ 0 892 35 35 35

CARABUS

☎ 0 810 810 977

DÉCHETTERIES

9h-12h30 / 14h-17h15

📍 9 rue Arsonval – 17200 Royan (ouvert du lundi au samedi)

📍 Route de Brèze – 17890 Chaillevette

(fermé le mardi et le dimanche)

SERVICE GESTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE

☎ 05 46 39 64 64

✉ service-dechets@agglo-royan.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h

MARCHÉ

📍 Place du Marché

• **MARCHÉ COUVERT** Tous les jours de l'année, de 8h à 13h30

• **MARCHÉ EXTÉRIEUR**

Du 1^{er} janvier aux vacances de Pâques : les mardis et jeudis

Pendant les vacances de Pâques : tous les jours, sauf le mercredi

Après les vacances de Pâques jusqu'à mi-juin : les

mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches

Du 15 juin au 30 septembre : tous les jours

Du 1^{er} octobre à mi-novembre : les mardis,

jeudis, samedis et dimanches

De mi-novembre au 31 décembre : les mardis et jeudis

Numéros d'urgence

ALLO GARDE ROYAN (MÉDECINS GÉNÉRALISTES)

☎ 05 46 02 14 30

ASSISTANCE AUX PERSONNES ÂGÉES

☎ 05 46 06 05 00

CENTRE ANTI-POISON

☎ 05 56 96 40 80

POLICE MUNICIPALE

☎ 05 46 23 56 50

☎ 06 07 97 09 25

POLICE NATIONALE ☎ 17

POMPIERS ☎ 18

URGENCES MÉDICALES ☎ 15

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

• Hôpital de Royan : 05 46 39 52 52
urgences : 05 46 39 52 18

• Clinique Pasteur : 05 46 22 22 22
urgences : 05 46 22 21 70

• Polyclinique Saint-Georges :
05 46 05 07 94

TRANSPORT DES MALADES

• Ambulances Côte de Beauté :
05 46 05 27 50

• Ambulances Saint-Bernard :
05 46 05 51 18

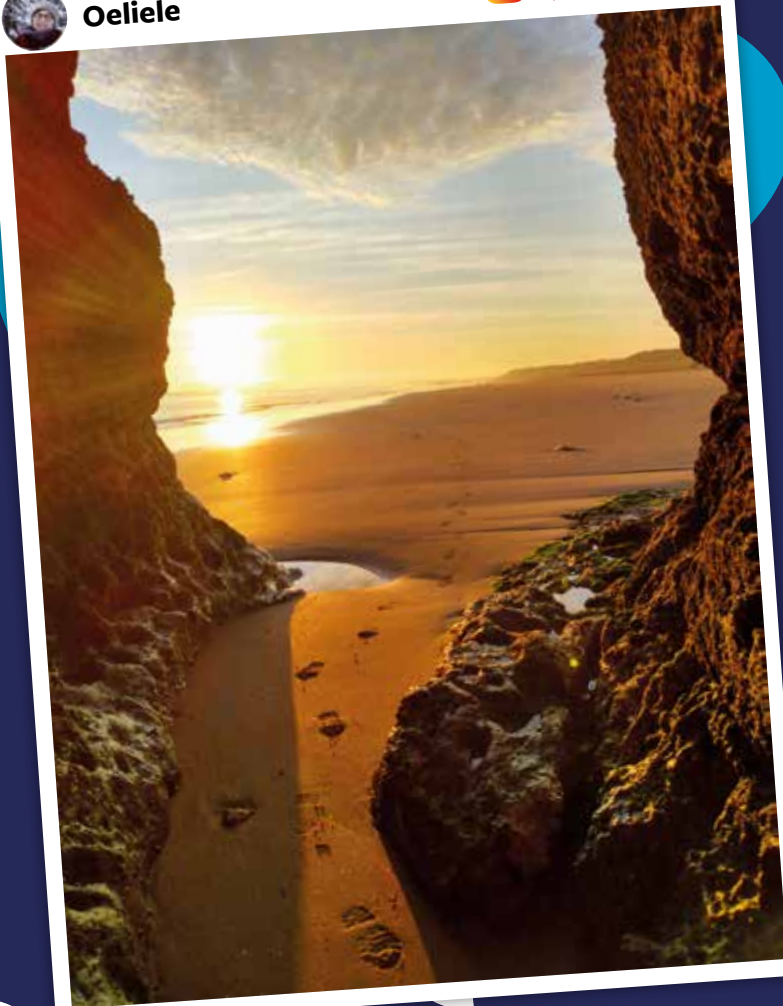
• Malades assis :
M. Lapeyrade : 06 19 08 08 83
M. Philippon : 05 46 05 51 18



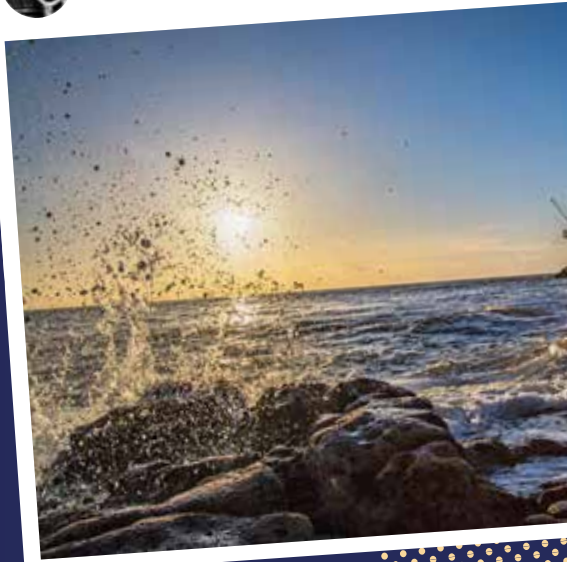
Oeliele



Instagram



Fotogriff_



mk_creation_fr



@saintpalaissurmer

Partagez vos photos
#saintpalaissurmer



SAINT-PALAIS-SUR-MER

JEUDI 21 JUILLET 2022

22:02 | CENTRE-VILLE | GRATUIT

@ Alin Constantin

SAINT-PALAIS PARADE

TROIS ELEPHANTS PASSENT...

DÉPART AU CROISEMENT DE L'AVENUE DE LA
GRANDE CÔTE ET DE LA RUE DES FAUVETTES



www.stpalaissurmer.fr

